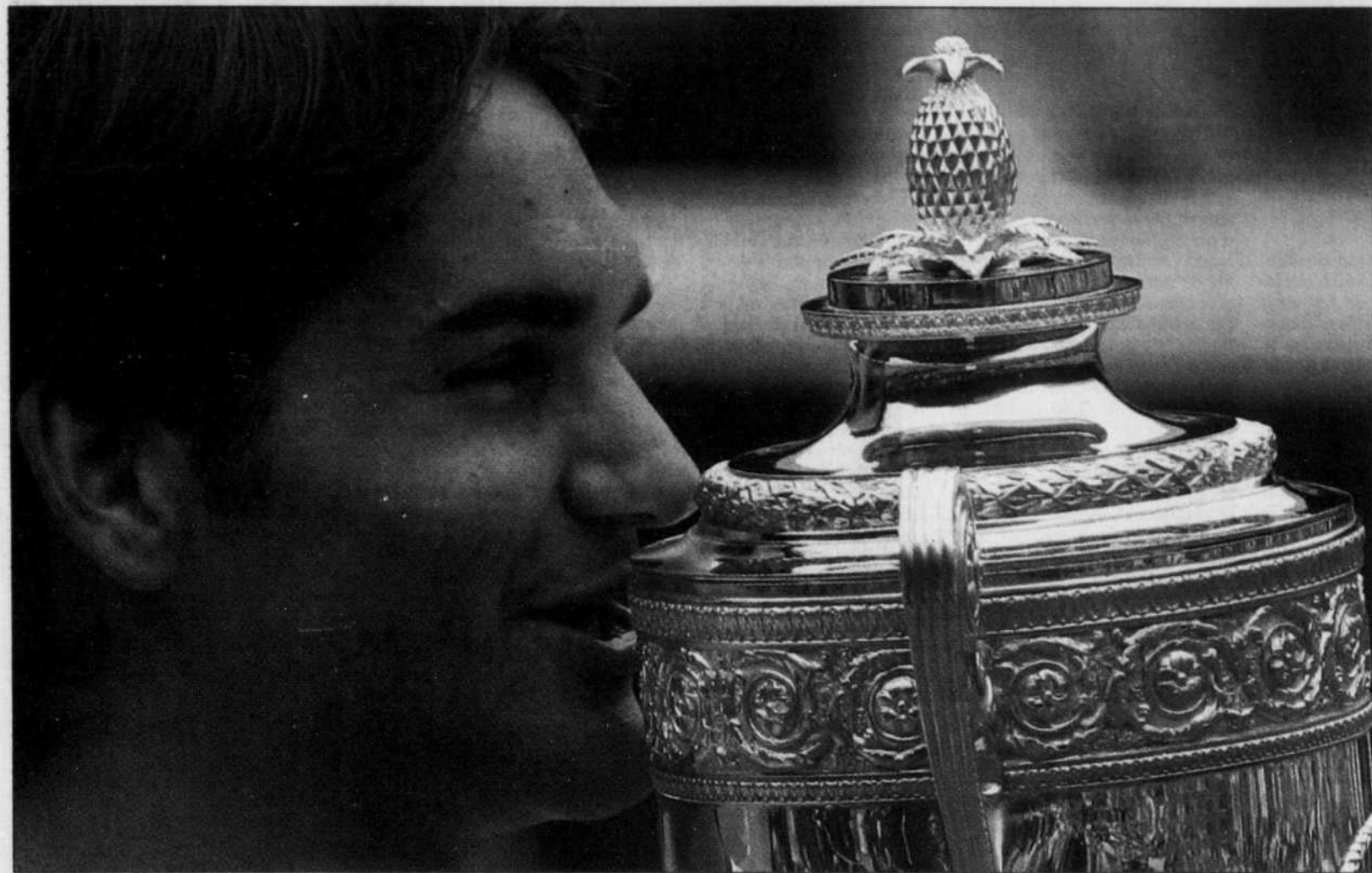




LE DEVOIR

Federer, trois fois champion de Wimbledon



ODD ANDERSEN AGENCE FRANCE-PRESSE

LE SUISSE Roger Federer a confirmé hier son statut d'indiscutable numéro un du tennis mondial en battant l'Américain Andy Roddick en finale de Wimbledon. Double tenant du titre 2003 et 2004, Federer devient ainsi à 23 ans le troisième joueur de l'histoire du tennis moderne à remporter trois fois de suite ce tournoi, après le Suédois Björn Borg et l'Américain Pete Sampras. «Je suis en bonne compagnie, a-t-il déclaré devant le public du Court central du All England Tennis Club. Sampras est l'un de mes joueurs préférés de tous les temps. Et que dire de Borg, il est simplement fantastique». À lire en page B 4

Shriners: Québec dénonce la stratégie ontarienne

Charest somme McGuinty de se dissocier d'une vidéo controversée

JOCELYNE RICHER

Baltimore — La véritable campagne de dénigrement menée en Ontario en vue de convaincre les Shriners de transférer leur hôpital de Montréal vers London est en train de créer un climat de grande tension entre l'Ontario et le Québec.

Hier, au congrès des Shriners, qui se tient au Maryland, le premier ministre Jean Charest n'a pas mis de gants blancs pour sommer son homologue ontarien, Dalton McGuinty, de se dissocier sans équivoque d'une vidéo promotionnelle dénigrant le terrain choisi par le Québec pour le déménagement de l'hôpital pour enfants, qui doit quitter son bâtiment actuel, devenu trop étroit.

Selon lui, s'il garde le silence, le premier ministre de l'Ontario accrédiatera l'idée que le Québec met en jeu la santé des enfants, en projetant de construire le nouvel hôpital des Shriners sur un terrain contaminé. «M. McGuinty a le devoir de rectifier les faits. Si M. McGuinty est d'accord avec la vidéo, c'est qu'il remet en question l'intégrité des politiques du gouvernement du Québec et notre capacité de certifier le nettoyage d'un terrain. C'est très grave», a dit le premier ministre, lors d'un point de presse.

Plus tard, sur le parquet du congrès, les deux hommes se sont croisés, et M. Charest, pour la première fois, a interpellé directement M. McGuinty pour lui dire que la vidéo véhiculait des faussetés et qu'il devait la condamner.

Mais, tout comme il l'avait fait devant les journalistes un peu plus tôt, M. McGuinty est resté de



Jean Charest

Les centres d'études canadiennes en France

La «diplomatie ouverte» du Canada inquiète les chercheurs français

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Les centres d'études canadiennes en France font dorénavant partie de ce qu'on nomme à Ottawa la «diplomatie ouverte». C'est ce qu'a annoncé le représentant de l'ambassade du Canada en France, Ralph Jansen, lors de la rencontre annuelle des directeurs de centres d'études, réunis à Paris le 16 juin dernier. Financés par le ministère des Affaires étrangères, les 18 centres d'études universitaires français sur le Canada se font donc accorder un rôle officiel dans ce que les diplomates canadiens nomment dorénavant la «diplomatie ouverte».

«Vous êtes des ambassadeurs du Canada», a d'ailleurs déclaré l'ambassadeur canadien Claude Lavergne en conclusion de cette rencontre tenue à huis clos. Ces déclarations ont inquiété plusieurs chercheurs soucieux de leur autonomie universitaire. Le président de l'Association française des études canadiennes (AFEC), Jacques Petit, a d'ailleurs rappelé dans son discours la nécessaire autonomie politique des chercheurs. C'est ce que nous ont confirmé plusieurs participants, le président de l'AFEC ayant refusé d'être cité dans cet article en prétextant le caractère «privé» de cette rencontre.

Version canadienne du concept américain de soft

power, la diplomatie ouverte veut faire en douceur la promotion du Canada à l'étranger. Elle concerne tout particulièrement les organisations non politiques et ce qu'on nomme la société civile.

Grands thèmes

Ralph Jansen n'a pas fait que parler de diplomatie ouverte: il a aussi expliqué les grands thèmes de cette diplomatie, parmi lesquels on trouve la promotion de la Francophonie, de la politique étrangère du Canada, du développement durable et de l'immigration.

VOIR PAGE A 8: DIPLOMATIE

VOIR PAGE A 8: SHRINERS



JOHN D. MCHUGH AGENCE FRANCE-PRESSE

Le chanteur Bono lors du concert Live 8.

Live 8: des actes après les paroles?

Si le plus grand «concert mondialisé» contre la pauvreté a fait danser la planète samedi, les organisateurs de l'opération Live 8 se tournent à présent vers le sommet des pays les plus riches qui s'ouvre mercredi en Écosse pour savoir si les bonnes paroles se traduiront en actes. Plus d'un million de personnes sont venues écouter samedi une centaine d'artistes, de Tokyo à Philadelphie en passant par Johannesburg, Versailles, Hyde Park, Londres, et Barrie, en Ontario, pour exiger du G8 qu'il efface la dette de l'Afrique et accroisse son aide au développement. Les médias londoniens ont encensé les promoteurs de l'événement, Bob Geldof et Bono. Mais les anti-G-8 ont critiqué les deux rockers irlandais pour leur «proximité trop grande» avec le premier ministre britannique Tony Blair.

■ À lire en page A 4 et B 1

L'ENTREVUE

Le DJ change de disque

Figure emblématique de la scène techno, DJ Tiga estime qu'il est temps de passer à autre chose

ISABELLE PORTER



SOURCE FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

DJ Tiga: «Je crois personnellement que la scène techno, c'est fini. C'est maintenant juste une musique parmi tant d'autres.»

Le rendez-vous téléphonique est fixé à 11h, mais DJ Tiga met du temps à répondre. «Normalement, je suis debout à huit heures», assure-t-il. Apparemment, les nuits blanches ne l'intéressent plus. «Quand j'ai terminé mon set, je rentre à la maison», précise celui que d'aucuns considèrent toujours comme le meilleur DJ de la métropole. «Ça fait 14 ans que je sors dans les clubs trois ou quatre soirs par semaine jusqu'à 5h du matin. Pour moi, c'est devenu la chose la plus ordinaire, même si j'aime encore être là. Les raves, les soirées, les after-hours, les drogues, tout ça est un concept âgé maintenant.»

Le discours de trentenaire de Tiga est à l'image de l'état d'esprit qui règne sur une scène techno moribonde, scène que le DJ a lui-même contribué à construire au début des années 1990. Le «Tiga» avait à peine 18 ans quand il a organisé avec d'autres ce qui est considéré comme la première soirée rave à Montréal.

C'était le 27 mars 1993, dans les anciens locaux du Musée d'art contemporain. «Ça été une très grande étape pour moi. Les premières soirées rave à Montréal, c'était très nouveau, en 1992 et en 1993.» Les bons coups de Tiga ne se sont pas arrêtés là. En 1994, il lançait DNA Records, l'une des premières boutiques de musique techno dans la métropole.

Le bar Sona, acquis en 1996, et la compagnie de disques Turbo, cofondée par le DJ

VOIR PAGE A 8: DJ TIGA

L'équité salariale n'est pas acquise chez les universitaires

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Malgré des progrès notables au cours des dernières années, les femmes qui enseignent à l'université sont encore nettement moins payées que leurs collègues masculins. Une étude tout juste publiée par Statistique Canada dévoile toutefois que, au Québec, l'écart est significativement moins considérable entre les deux groupes qu'ailleurs au Canada.

Voilà ce qui ressort notamment de l'analyse Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes

VOIR PAGE A 8: ÉQUITÉ



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Au Québec, les écarts entre professeurs hommes et femmes oscillent presque tous entre 5000 et 7000 \$ mais, à l'Université de Montréal, 9000 \$ de différence subsistent.

INDEX

Annonces.....	B 2	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 5	Météo.....	B 2
Convergence..	B 6	Monde.....	B 1
Culture.....	B 7	Mots croisés..	B 5
Décès.....	B 2	Religions.....	B 5
Économie.....	A 5	Sports.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 6



• LES ACTUALITÉS •

Québec est de plus en plus tenté par un étiquetage obligatoire des OGM

Le ministre de l'Agriculture pourrait faire un pas dans cette direction dès l'automne

FABIEN DEGLISE

Québec est de plus en plus tenté par un étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM) présents dans l'alimentation. Un pas dans cette direction devrait d'ailleurs être fait par le ministre de l'Agriculture, Yvon Vallières, dans le courant de l'automne, a appris *Le Devoir* de différentes sources.

«Le principe [d'un étiquetage obligatoire] a été accepté, a expliqué une personne proche du dossier. C'est maintenant une question de moyens: le gouvernement jongle désormais avec différents scénarios afin de concrétiser rapidement cette politique.»

Selon nos informations, le dossier de l'étiquetage obligatoire des OGM, au cœur d'énormes tensions depuis plusieurs mois entre environnementalistes et consommateurs d'un côté, industriels de l'agroalimentaire et politiciens de l'autre, se retrouve donc aujourd'hui en bonne place sur le bureau du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec qui «va donner signe de vie» sur ce sujet dès la rentrée, indique-t-on. Une décision claire devrait alors être annoncée par M. Vallières que l'on dit extrêmement réceptif à l'idée d'un étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM. Cette sensibilité se retrouve également, dit-on dans les coulisses du pouvoir, du côté du



Le ministre de l'Agriculture du Québec, Yvon Vallières

premier ministre Jean Charest dont le parti, en campagne électorale il y a quelques années, avait alors promis aux électeurs l'adoption d'une telle réglementation.

Tout en reconnaissant le caractère «délicat» d'une politique d'étiquetage obligatoire des OGM comme il existe actuellement en Europe, Québec serait donc sur le point de passer à la vitesse supérieure après des mois et des mois consacrés à retarder l'échéance. Avec ce changement de cap, le ministre s'apprête donc à répondre favorablement à une recommandation centrale de la Commission parlementaire de l'Agriculture, des

Pêcheries et de l'Alimentation (CAPA) qui dans son rapport final remis au cabinet le 11 juin 2004 demandait au gouvernement d'opter «pour l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés, pouvait-on lire. Dans le cadre des produits dérivés des OGM ou contenant de tels organismes, l'obligation [devrait s'appliquer] à partir d'un seuil minimum, harmonisé avec celui de l'Union européenne.» Ce seuil, en dessous duquel l'étiquetage n'est pas obligatoire, est là-bas de 0,9 %.

Évaluation des coûts

Toujours à l'état embryonnaire, ce plan d'attaque pour un étiquetage des OGM au Québec est alimenté depuis une semaine, a-t-on appris, par la version préliminaire d'un rapport indépendant commandé contre 40 000 \$ par le cabinet du ministre en septembre dernier afin d'évaluer les coûts pour l'industrie d'une telle politique. Ce rapport est pour le moment jalousement protégé par les hauts fonctionnaires du MAPAQ chargés de le disséquer avant de se pencher sur la mécanique d'une possible réglementation. Par ailleurs, dès cette semaine, une rencontre est prévue avec des représentants de l'industrie. D'autres sont également à l'agenda du ministre pour la fin de l'été. Les OGM vont une fois de plus se retrouver au menu.

Au cabinet du ministre, ce pas en avant dans la lente marche

pour un étiquetage obligatoire a été qualifié la semaine dernière de «rumeur parmi tant d'autres» par l'attaché de presse du ministre André Ménard. Tout au plus, selon lui, Québec devrait poursuivre dans les prochaines semaines, lors de la rencontre des ministres fédéraux de l'Agriculture, sa campagne de lobbying auprès des autres provinces canadiennes afin d'harmoniser une éventuelle réglementation avec le reste du pays.

Rappelons que, à l'échelle fédérale, les OGM se retrouvent au cœur d'une réglementation fondée sur l'étiquetage volontaire de ces organismes. Seuls les produits contenant plus de 5 % de transgènes sont visés par ce règlement qui, en pratique, n'a jamais été appliqué à ce jour aucune étiquette spéciale dans les épiceries du Canada.

Au Québec, selon une autre source gouvernementale, «l'étape du débat [sur ce étiquetage obligatoire] a bel et bien été dépassée. Le gouvernement est rendu à développer une position», et ce, dans un contexte où la pression populaire se fait de plus en plus sentir pour un étiquetage obligatoire des OGM.

Sondages après sondages, la tendance est en effet sans équivoque. En novembre dernier par

L'implantation d'un système d'étiquetage obligatoire avec un seuil s'approchant des 5 % permettrait de ménager la chèvre et le chou

exemple, un coup de sonde envoyé par Léger Marketing a révélé que 76 % de la population du Québec était en faveur d'une telle réglementation. Ce pouls est d'ailleurs au diapason de ceux pris régulièrement depuis près de deux ans. L'opinion publique souhaite également que Québec aille de l'avant sur cette question sans l'accord du fédéral et sans attendre non plus l'appui des autres provinces canadiennes, comme l'exige pourtant depuis toujours le cabinet du ministre de l'Agriculture.

Solution de compromis

Par ailleurs, depuis l'apparition de ce débat sur la place publique, l'industrie s'est toujours vertement opposée à une telle politique prétextant des coûts supplémentaires, mais aussi la création d'un déséquilibre sur le marché qui serait néfaste pour les produits québécois forcés d'être étiquetés alors que leurs pendant venant d'autres provinces ne le seraient pas. Le lobby des entreprises en biotechnologies — représentant les fabricants de semences génétiquement modi-

fiées — est également, au Québec mais aussi ailleurs au Canada, extrêmement opposé à une réglementation du genre qui, tout en offrant d'un côté de l'information supplémentaire aux consommateurs sur la véritable nature de leur alimentation, risquerait aussi de ternir l'image et d'éloigner ces mêmes consommateurs des fruits des laboratoires de ces firmes.

Pris entre l'arbre et l'écorce, le gouvernement tente donc de se faufiler à travers l'ensemble de ces contraintes, à en croire les personnes travaillant à ce dossier. Si aucun plan précis n'a pour le moment été entièrement dessiné, plusieurs pistes sont toutefois explorées. Parmi elle: l'implantation d'un système d'étiquetage obligatoire avec un seuil s'approchant des 5 % qui permettrait alors de ménager la chèvre et le chou.

En effet, relativement rares dans l'alimentation humaine, les OGM s'y retrouvent bien souvent à des seuils inférieurs à ce niveau, comme l'a révélé d'ailleurs en février 2004 une étude en laboratoire commandée par *Le Devoir*. Avec une limite aussi élevée, très peu de produits porteraient alors sur leur emballage l'indication qu'ils ont été conçus avec des matières premières (soya, canola, maïs et papaye, les seuls OGM commercialisés à ce jour) génétiquement modifiées.

Le Devoir

Droits d'auteur: Ottawa vilipendé par les défenseurs du logiciel libre

FRÉDÉRIQUE DOYON

Le projet de loi C-60 qu'a présenté Ottawa le 21 juin dernier et qui modifie la Loi sur les droits d'auteur à l'ère du numérique va à l'encontre des fondements mêmes d'Internet. C'est ce que croient plusieurs groupes qui défendent l'informatique libre, réunis hier dans le cadre de la journée «Copyright 2005, le droit d'auteur et vous».

Pour le père de l'informatique libre, l'Américain Richard Stallman de la Fondation pour les logiciels libres, dont la conférence était au cœur de l'événement, la législation canadienne constitue carrément un pas de plus vers la censure, en imitant les «lois injustes» des États-Unis.

«Les lois sur le droit d'auteur avaient autrefois pour but de restreindre le rôle des éditeurs au nom des auteurs, mais elles ont été détournées et restreignent maintenant le grand public pour le bien des éditeurs au nom des auteurs», explique-t-il en entrevue au *Devoir*, quelques minutes avant de livrer son allocution intitulée *Les droits d'auteur et la communauté à l'ère des réseaux d'ordinateurs*. «Interdire le partage des informations est une attaque au fondement même de la société: l'esprit de la bonne volonté, la solidarité sociale.»

Pétition contre C-60

Pourtant, le projet de loi canadien ne doit-il pas justement permettre aux artistes de décider s'ils donneront accès en ligne ou non à leur œuvre? Foutaise, répond Russell McOrmond de la firme consultante Flora, qui a lancé une pétition contre le projet de loi que 2000 Canadiens ont déjà signée. Pour des groupes comme Creative Commons Canada, Savoir-faire Linux et Communauté, qui tenaient tous un stand hier, les réformes proposées favorisent les intermédiaires entre l'artiste et le public au détriment de ces derniers. Elles reposent sur un modèle

économique qui ne sied pas à l'univers du Web. Après tout, les inventeurs de la grande Toile (World Wide Web) voulaient justement aller à contre-courant du système dominant.

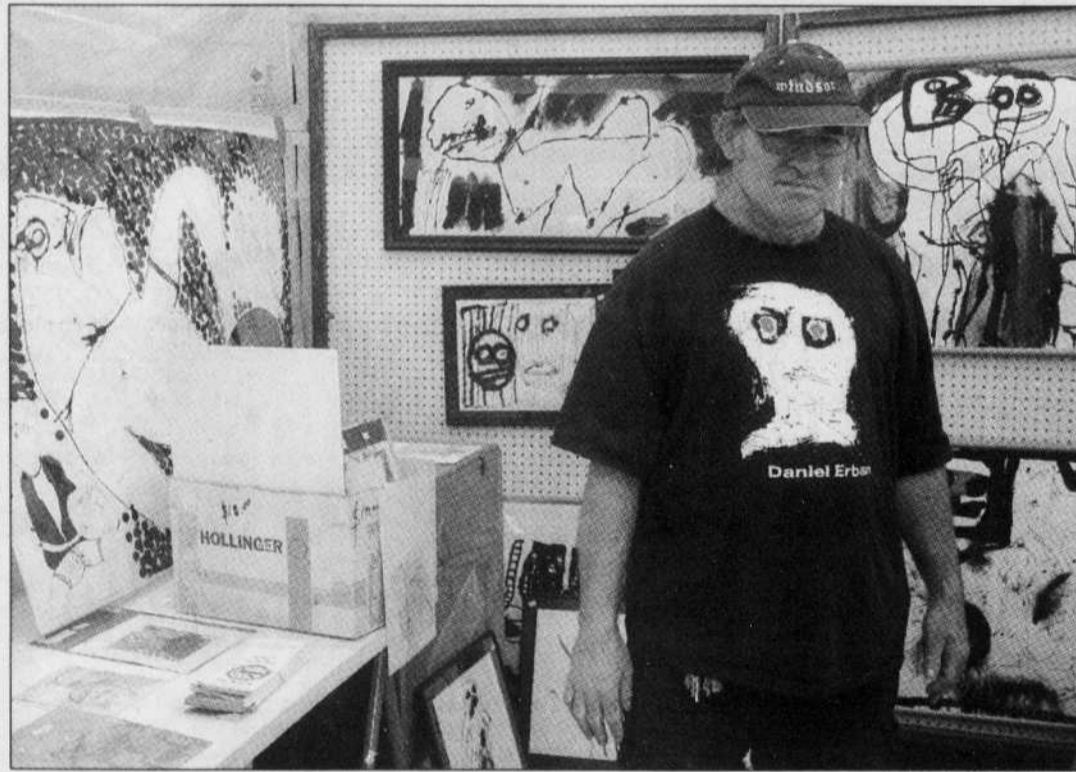
«Ils ont développé des lois qui imposent à Internet les mêmes structures que celle de l'industrie habituelle», déplore M. McOrmond qui participait à la table ronde suivant la conférence. Pour lui, cette loi signifie que, pour accéder à la culture, il faudra acheter certaines marques privilégiées. «Le modèle n'est pas adapté», renchérit Daniel Pasco, professeur au département de l'université Laval et également participant au débat. *Il est fait pour les biens rivaux, c'est-à-dire les biens qu'on ne partage pas, et il est basé sur l'idée de rareté. Or, les créateurs de logiciels créent une rareté artificielle [pour entrer dans le jeu du marché].*

L'esprit derrière ces propos réside dans cette idée ancienne et universelle selon laquelle on n'invente rien, on crée toujours à partir de quelque chose. Et ce quelque chose de créé appartient à tous, à la communauté, base de toute société.

Plus informatif que militant, cet événement organisé par FACIL (pour l'appropriation collective de l'informatique libre), en collaboration avec le groupe de recherche LabCMO de l'UQAM et l'entreprise sociale Koumbit, visait à élargir le débat entourant le projet de loi C-60. Selon M. Stallman, la législation canadienne ne sert plus l'intérêt public. Ottawa devrait plutôt légaliser l'échange non commercial de copies conformes (de documents, de fichiers musicaux, etc.). «Un logiciel ressemble beaucoup à une recette, compare-t-il. Or, l'utilisateur d'une recette a des libertés: préparer la recette qu'il souhaite, l'étudier, la modifier, la transmettre à d'autres.» Une image qui pourrait servir de leçon pour la législation à venir...

Le Devoir

Lauréat du Festival Montréal en Arts



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

LE GRAND PRIX du 6^e Festival Montréal en Arts, qui se tenait cette fin de semaine rue Sainte-Catherine, a été remporté par le dessinateur et graveur Daniel Erban (notre photo). Cet artiste québécois d'origine israélienne compte plus d'une centaine d'expositions au Canada, et ses œuvres ont été présentées en Chine, au Portugal, en France et aux États-Unis. Les pièces de Daniel Erban sont reconnues pour dénoncer la misère, la douleur et la violence. L'artiste a déjà dit de ses œuvres qu'elles égratignaient la rétine des spectateurs et qu'elles saignaient à l'intérieur de leur conscience. Le prix est accompagné d'un voyage de développement de carrière à Paris et d'une bourse de 5000 \$.

L'arroseur fédéral arrosé

L'agence qui surveille l'attribution des contrats contrevient aux règles

Ottawa — L'organisme fédéral qui veille à ce que le gouvernement respecte ses règles d'attribution des contrats contrevient lui-même à ces règles.

Un rapport tout récent fait ressortir des irrégularités dans la façon dont Conseils et vérification Canada accorde ses propres contrats. Ces révélations laissent croire que Travaux publics et services gouvernementaux Canada a encore du ménage à faire dans ses pratiques, même après le scandale des commandites qui a démontré comment des contrats ont été détournés en faveur d'agences privilégiées par les libéraux.

Obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information, le rapport datant de mai 2005 a été confié à une firme privée, Public Sector Co. Ltd, afin d'assurer l'indépendance de l'examen.

Dans les 112 cas scrutés par le rapport, les autorités soupçonnent Conseils et vérification Canada d'avoir délibérément divisé un contrat d'envergure en de multiples petits contrats afin de contourner les dispositions exigeant un appel d'offres au-delà d'un certain seuil, normalement 25 000 \$.

Cette pratique, appelée «fractionnement d'un marché», est interdite par le Conseil du trésor parce qu'elle favorise souvent de façon indue une entreprise particulière. Par ailleurs, ce saupoudrage peut coûter assez cher puisque le coût des contrats ne peut être comparé à d'autres soumissions.

Or, le rapport relève des preuves de divisions des contrats dans la moitié des cas étudiés.

«Dans cinq cas différents touchant 15 contrats, l'apparence de fractionnement d'un marché est manifeste», peut-on lire dans le rapport, qui donne des exemples. Les cinq cas concernent une série de contrats d'une valeur à peine inférieure à 25 000 \$ pour des services similaires et attribués sans appel d'offres.»

Le rapport se garde bien toutefois d'accuser les autorités de manipulation délibérée.

«La preuve hors de tout doute d'un fractionnement d'un marché serait inusitée puisqu'elle exigerait la compréhension des motifs des autorités contractantes impliquées, et il est peu probable que les autorités aient notifié dans ces dossiers qu'un seuil a été évité.»

Conclusions embarrassantes

Malgré tout, les conclusions du document demeurent embarrassantes pour l'agence dont l'objectif est d'assurer la «qualité du processus d'approvisionnement» du gouvernement fédéral, selon un rapport récent de Travaux publics au Parlement.

Les 391 employés de Conseils et vérification Canada mènent des vérifications et fournissent des services d'une valeur totale de 122 millions de dollars par année pour les ministères et agences du fédéral.

L'organisme signe aussi environ 1400 contrats de service par année, dont 60 % valent moins de 25 000 \$.

Le ministère des Travaux publics avait d'abord refusé la demande de divulgation de l'ébauche du rapport déposée en vertu de la Loi d'accès à l'information en mars, mais a fourni la version finale à la suite d'une enquête du Commissaire à l'information du Canada.

Conseils et vérification Canada a assuré que des changements ont été effectués pour corriger les «déficiences sérieuses» dévoilées par le rapport.

«Nous avons déjà pris des mesures pour améliorer la gestion des documents», a précisé le vérificateur en chef, André Auger, dans une entrevue. Nous avons aussi réactivé la formation en processus d'achats.»

Aucune mesure disciplinaire n'a toutefois été prise à l'égard de quelque employé que ce soit, a-t-il ajouté, bien que les problèmes dans le processus d'approvisionnement aient été soulevés au cours des évaluations de rendement individuel.

Presse canadienne

OTTAWA

Les fonctionnaires anglophones sont toujours allergiques au bilinguisme

BRUCE CHEADLE

Ottawa — Une étude révèle que le bilinguisme officiel ne pose pas d'obstacle particulier aux minorités visibles au sein de la fonction publique fédérale. En revanche, on y apprend que plusieurs anglophones et immigrants travaillant dans la fonction publique détestent la politique des deux langues officielles.

Une série de groupes témoins, mis sur pied pour vérifier si la politique des langues officielles crée des obstacles à la carrière des membres de groupes minoritaires au sein de la fonction publique, a permis de constater l'existence de perceptions négatives à l'égard de ce qui est censé être une valeur incontestable pour les employés fédéraux.

«Nous pouvons clairement affirmer que la politique des langues officielles demeure mal comprise et est loin d'avoir l'appui général», dit un rapport préparé pour l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada. Les auteurs du document attribuent à cette «réaction négative» une «résistance» et une «hostilité» envers «les obstacles réels» imposés par la politique des deux langues officielles.

Les discussions des groupes témoins ont eu lieu en janvier et février de l'an dernier. L'étude a été menée et rédigée par la firme Patterson Langlois Consultants, de Montréal. Ses résultats semblent contredire une enquête antérieure, datant de 2002 et dont se targue encore le gouvernement, selon laquelle les fonctionnaires appuyaient largement le bilinguisme.

Or, bien que les employés fédéraux soient presque tous d'accord avec l'idée que les Canadiens devraient pouvoir recevoir les services fédéraux dans la langue de leur choix, une exploration plus en profondeur des attitudes a indiqué que, en pratique, il y a beaucoup plus d'ambivalence à l'égard du bilinguisme officiel. «Pour la plupart des anglophones, il est clair que la politique des langues officielles a un impact sur la vie au travail, c'est quelque chose qui peut leur imposer des restrictions ou des exigences dans leur travail», mentionne le rapport.

Parmi les anglophones, l'obligation d'apprendre le français est «plus politique que pratique», et ils attribuent cette politique à l'autorité centrale à Ottawa. Les nouveaux venus au Canada qui parlaient des langues autres que le français ou l'anglais estiment aussi que l'obligation de maîtriser deux langues officielles constitue un fardeau déraisonnable et une entrave à leur carrière.

Presse canadienne

Homolka sort aujourd'hui

Karla Homolka doit être libérée aujourd'hui et fera face aux médias.

A moins de 24 heures, vraisemblablement, de sa libération, après 12 ans de prison, Karla Homolka se préparait hier à affronter le cirque médiatique et un avenir incertain. La surveillance sans relâche des médias à l'entrée de la prison de Sainte-Anne-des-Plaines, où ils guettent sa remise en liberté, continuait d'attirer des curieux espérant apercevoir au passage la criminelle la plus connue et l'une des plus honnies au pays.

Emprisonnée en 1993 pour son rôle dans les meurtres des adoles-

centes ontariennes Kristen French et Leslie Mahaffy, ainsi que le viol et la mort de sa propre sœur Tammy, Karla Homolka était toujours en détention en fin d'après-midi, hier, a indiqué la porte-parole du Service correctionnel du Canada, Michèle Pilon-Santilli. Les précisions sur la façon et le moment exact où la détenue devait être libérée demeurant un secret bien gardé hier. Mme Pilon-Santilli, consciente de la facilité avec laquelle Karla Homolka pourrait quitter la prison sans être détectée, s'est engagée à dévoiler son départ avec rapidité.

Presse canadienne

POLITIQUE

Montréal veut centraliser les décisions concernant le futur quartier du CHUM

L'administration centrale ne veut pas laisser l'arrondissement Ville-Marie piloter seul le projet

KATHLEEN LÉVESQUE

Le dossier du futur CHUM crée des tiraillements au sein de la machine municipale montréalaise, l'objectif étant de savoir qui, du centre-ville ou des services centraux, orchestrera les grandes manœuvres, a appris *Le Devoir* de source gouvernementale.

De manière pratique-pratique, il s'agit de déterminer la formule encadrant le projet: un changement de zonage local, un programme particulier d'urbanisme (PPU) qui est un outil de planification du développement de l'ensemble du secteur ou la voie d'exception qui consiste à centraliser le dossier en vertu de l'article 89 de la Charte de Montréal. Le CHUM 2010 a récemment informé la Ville de son intention de procéder avec un PPU, a confirmé au *Devoir* le responsable de l'urbanisme au sein du comité exécutif,

Stéphane Harbour qui est loin d'être enchanté de ce choix.

En clair, ce que cela signifie, c'est que l'arrondissement piloterait l'ensemble du projet. Et l'enjeu est important. On ne parle pas seulement de construire un édifice et de modifier en conséquence le plan d'urbanisme. Il est question de faire des choix stratégiques de développement de tout un secteur du centre-ville en matière de circulation, de transports en commun, de types d'infrastructures, de séquence de construction, d'espaces publics, de liens piétonniers, entre autres. L'arrondissement pourrait ainsi prévoir le recouvrement partiel de l'arrondissement Ville-Marie.

Comme l'indique un document explicatif du ministère des Affaires municipales sur les PPU, un tel projet peut «avoir des incidences sur les finances et l'administration municipales». C'est d'au-

tant plus vrai dans le cas du CHUM: les investissements à prévoir émaneront également du Québec et, partiellement, du secteur privé. Mais peu importe le mode de fonctionnement retenu, c'est le conseil municipal qui conserve le pouvoir de dépenser et donc de donner son aval ou de ralentir les élans.

Jeu politique

Derrière ces éléments techniques du dossier, il y a un jeu politique accentué par le contexte pré-électoral. Il y a aussi dans le portrait plus vaste un projet mené par l'Université de Montréal de technopole dans la gare de triage d'Outremont. Ce projet aussi nécessitera des investissements importants. Mais M. Harbour ne voit

pas de problème de concurrence. Il souhaite toutefois que ce soit le pouvoir central qui mène le bal.

Le CHUM 2010 penche plutôt en faveur de l'arrondissement

D'ailleurs, M. Harbour a d'abord tenté de réduire la décision du CHUM 2010 à «une préférence à ce stade-ci», soulignant que le choix de la procédure à suivre doit être une décision conjointe entre le promoteur et l'administration. «Nous sommes persuadés que la meilleure façon de procéder, c'est en vertu de l'article 89.1 de la Charte, compte tenu qu'il s'agit d'un projet dont les répercussions concernent tous les Montréalais ne serait-ce que par l'ampleur de l'investissement que cela représente. Ce n'est pas seulement un hôpital, mais un quartier de la santé. Et il y a des synergies à développer avec d'autres pôles où il y

a des fonctions reliés au domaine de la santé», a expliqué Stéphane Harbour.

Pour ce dernier, l'envergure du projet dépasse largement l'expérience de l'équipe de l'arrondissement Ville-Marie (centre-ville). M. Harbour souligne également que le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) a opté pour la formule de la centralisation, ce qui entraîne une consultation publique menée par l'Office de consultation de Montréal. «C'est un aspect fondamental du dossier. Avec l'article 89, on a une consultation publique qui est menée dans les règles de l'art, avec transparence, neutralité, objectivité», a fait valoir M. Harbour.

Consultation élargie

Or, M. Harbour reconnaît que le CHUM 2010 a demandé que la consultation locale prévue avec un PPU soit élargie. «C'est un peu

contradictoire. La meilleure façon d'élargir la consultation, c'est via l'article 89 plutôt que de s'en remettre à un arrondissement dont ce n'est pas l'expertise. [...] Le débat sur la localisation a eu lieu. Il s'agit maintenant de réussir le quartier de la santé et de s'assurer que son intégration soit la plus harmonieuse possible», a soutenu M. Harbour qui se donne jusqu'à la fin de l'été pour convaincre le CHUM de revenir sur sa position.

L'imbricatio bureaucratique n'est qu'un des obstacles que risquent de rencontrer les promoteurs du CHUM. Il n'y a toujours pas d'équipe de gestion en place, ce qui permettrait de lancer les appels d'offres pour embaucher les professionnels qui devront concevoir concrètement ce que sera cet hôpital universitaire et son porteur.

Le Devoir

Hugues Cormier: après le PLQ et avant le PQ, Option citoyenne

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

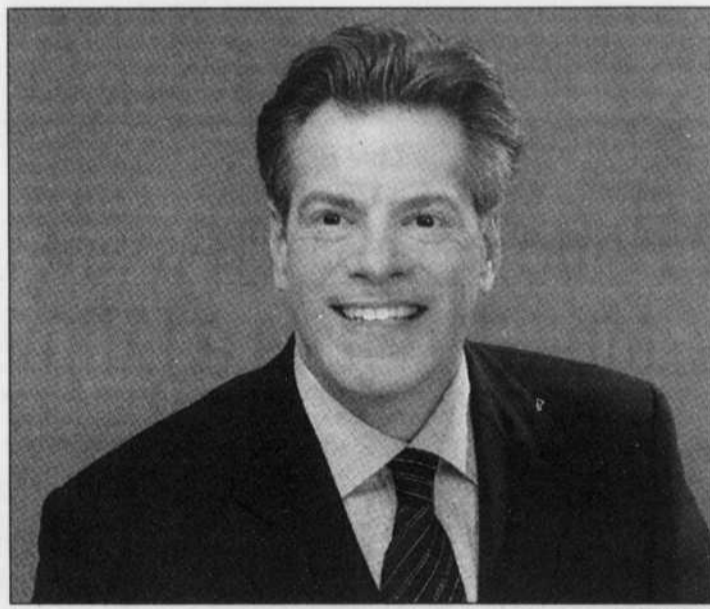
Démission de Bernard Landry ou pas, le psychiatre Hugues Cormier était visiblement déterminé à entrer en politique depuis quelques mois. Car en plus de sa candidature actuelle à la succession de l'ancien chef du Parti québécois (PQ) et de celle, au printemps, pour tenter de remplacer le libéral Yves Séguin dans Outremont, M. Cormier a aussi été membre d'Option citoyenne (OC) dans la dernière année, allant jusqu'à briguer le poste de porte-parole officiel du mouvement qui deviendra en janvier un véritable parti politique.

Après avoir révélé vendredi les intentions récentes de M. Cormier qui désirait être candidat libéral à l'élection partielle de l'automne dans Outremont, *La Presse canadienne* a dévoilé hier que le psychiatre avait aussi été actif au sein d'OC depuis un an. Cet hiver, le membre en règle avait ainsi souhaité devenir représentant du mouvement auprès des médias, mais les militants lui ont préféré François Saillant. Joint hier par *Le Devoir*, M. Saillant a confirmé ces informations, indiquant que Hugues Cormier souhaitait encore, jusqu'à tout récemment, s'impliquer dans les comités de travail d'OC.

«Ca avait surpris bien du monde qu'il veuille devenir porte-parole, parce qu'il sortait de nulle part, soutient M. Saillant, qui trouve «curieux de voir quelqu'un courtoiser tous les partis à la fois. Il veut se présenter comme chef du PQ, comme candidat libéral dans Outremont et il veut être le porte-parole d'Option citoyenne. Il me semble qu'il y a quand même des différences dans chacune de ces organisations-là.» OC a donc signifié à M. Cormier qu'il ne pourrait participer aux comités de travail (ou il serait allé comme expert universitaire), étant donné ses visées péquistes et la confusion que cela pourrait engendrer au sein d'Option citoyenne.

La logique derrière tout ça

En entrevue téléphonique, le psychiatre affirmait hier que ce



SOURCE PQ

Candidat péquiste défait dans Crémazie aux élections de 2003, le psychiatre Hugues Cormier a brigué récemment le poste de porte-parole d'Option citoyenne avant de présenter sa candidature à la succession de Bernard Landry à la tête du PQ. Au printemps dernier, il a aussi tenté de remplacer le libéral Yves Séguin dans Outremont.

parcours pour le moins atypique était en fait mû par une seule logique: il cherchait à trouver le meilleur véhicule politique pour partager sa vision du Québec et du Canada. Essentiellement, M. Cormier prône une «métamorphose» politique du Canada, qui deviendrait une forme d'Union européenne contenant au moins deux pays, le Canada et le Québec.

Il relate qu'après sa défaite électorale aux élections provinciales de 2003 (il était candidat pour le PQ dans Crémazie), Bernard Landry lui aurait fait comprendre que son idée d'un «fédéralisme à l'éuropéenne» n'était pas à l'ordre du jour. «J'ai réfléchi», dit M. Cormier, «je me sentais en toute liberté. C'est ainsi que j'étudié ce que faisaient les autres, le parti Vert, les libéraux, Option citoyenne.» Selon lui, ce sont des militants libéraux qui l'ont sollicité pour qu'il tente l'investiture dans Outremont.

Questionné à propos de l'incohérence apparente de ce parcours, M. Cormier croit que la population y verra plutôt l'image d'un homme qui veut défendre ses idées, peu importe le parti. «Je

pense que le grand public va se dire: voilà quelqu'un qui ose dire ce que nous pensons [...] La course au PQ est l'occasion de débattre de l'idée d'un Canada métamorphosé, une idée qui ne pouvait être exprimée au sein de la Saison des idées.» En attendant le débat, M. Cormier poursuit sa quête visant à recueillir les 1000 signatures d'appui obligatoires pour devenir candidat officiel dans la course à la direction du PQ.

D'ailleurs, c'est aujourd'hui que Maxime Barakat, militant identifié aux purs et durs du parti, doit annoncer par communiqué s'il tente ou non lui aussi sa chance. En fin de journée, le club politique SPQ Libre tiendra pour sa part sa première rencontre depuis l'annonce de la démission de Bernard Landry. Le SPQ a déjà fait part de son intention de présenter un candidat en son nom, sans savoir qui serait intéressé. Hier, le responsable du club, Marc Lavolette, ne pouvait confirmer que le projet allait se matérialiser.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Paul Martin se rend au sommet du G8 en Écosse

Ottawa — Le premier ministre Paul Martin s'est envolé hier pour l'Irlande où il effectuera une visite officielle, après quoi il se rendra en Écosse pour assister au sommet des pays du G8, du 6 au 8 juillet.

Deux sujets domineront la rencontre du G8: l'aide à l'Afrique et les changements climatiques. Le premier ministre Martin a déclaré que dans les deux cas, le Canada avait l'intention de faire sa marque.

Au sujet de l'environnement, M. Martin a dit souhaiter que la réunion du G8 serve de tremplin pour la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui aura lieu cet automne à Montréal et où seront présents les pays qui n'ont pas signé le protocole de Kyoto, comme les États-Unis et la Chine.

En ce qui concerne l'Afrique, le premier ministre maintient l'objectif de doubler l'aide d'ici à 2008. Il assure également que le Canada sera encore un chef

de file pour l'élimination de la dette des pays les plus pauvres dont la plupart sont en Afrique.

M. Martin résiste toutefois aux pressions qui s'intensifient à l'approche du sommet du G8 pour que le Canada s'engage à verser d'ici 2015, l'équivalent de 0,7 % de son PIB à l'aide au développement. Le premier ministre a déclaré qu'il ne pouvait faire une promesse sans avoir la certitude qu'il pourra la tenir.

Paul Martin s'est même permis une leçon de morale en affirmant que trop souvent des dirigeants prennent des engagements de 10 ans pour être acclamés et faire les manchettes des journaux, tout en sachant qu'ils ne seront plus là quand viendra le temps de rendre des comptes. Le premier ministre canadien a déclaré qu'il ne voulait à aucun prix faire une telle chose, même à l'approche d'élections.

Presse canadienne

Après trois mois à Paris, le Cirque du soleil plie bagage

Saltimbanco aura attiré plus de 200 000 spectateurs

MICHEL DOLBEC

Paris — Après y avoir attiré plus de 200 000 spectateurs, selon ses responsables, le Cirque du soleil a fait ses adieux à Paris, où il espère revenir dans deux ans.

Hier, le spectacle *Saltimbanco* a définitivement quitté l'affiche, trois mois après son installation sur les terrains des anciennes usines Renault à Boulogne-Billancourt, dans l'immédiate banlieue ouest.

Du même coup, le Cirque du Soleil a tourné la page, pour de bon, sur la carrière européenne de *Saltimbanco*, qui a sillonné le continent dans tous les sens depuis ses débuts à Amsterdam en 1995. Les mois prochains, la troupe entreprendra une tournée au Mexique, mais elle ne reviendra plus en Europe, a-t-on confirmé. Au cours des prochaines heures, l'immense chapiteau blanc de *Saltimbanco*, inauguré aux Pays-Bas, il y a dix ans, et passablement usé, sera d'ailleurs définitivement démonté et sa vaste toile découpée.

Depuis 1995, le Cirque du Soleil

a utilisé *Saltimbanco*, son plus vieux spectacle encore à l'affiche, pour «ouvrir de nouveaux marchés», que cela soit à Berlin, Londres, Zurich et maintenant Paris.

Mais comme son chapiteau, le spectacle est arrivé en bout de course. La critique parisienne n'avait d'ailleurs pas manqué de le souligner, elle qui avait sévèrement jugé l'«esthétique années 80» et les «costumes aux couleurs criardes» de *Saltimbanco*.

Pour le public parisien, qui ne connaissait le Cirque du Soleil ni d'Eve ni d'Adam, *Saltimbanco* constituait néanmoins une nouveauté. Résultat: Paris, ou plus précisément Boulogne-Billancourt, a rejoint «le club

des neuf villes du monde, comme New York, Los Angeles ou Tokyo, où les spectacles du Cirque font plus de 200 000 entrées», a souligné Andrée Deissenberg, la responsable des Relations publiques de la multinationale en Europe.

Le géant québécois du divertissement, qui a attendu 15 ans avant de se lancer à la conquête de Paris, n'entend pas, désormais, laisser ce marché en friche. «Ce n'est pas une aventure d'une nuit, dit à la blague Andrée Deissenberg. C'est une vraie histoire d'amour. On se quitte, on s'absente, mais on se retrouve toujours.»

Cela veut dire que le Cirque du soleil devrait «normalement» être de retour dans la capitale française dans deux ans. Il y présentera vraisemblablement *Alegria*, créé en 1998.

Presse canadienne

EN BREF

Le maire de Québec hospitalisé

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, est hospitalisé depuis vendredi à la suite d'un malaise que son médecin a attribué à de l'épuisement. Agé de 66 ans et souffrant de diabète, M. L'Allier devait passer la semaine à l'hôpital pour y subir des examens. Il ne pourra donc assister demain à la cérémonie de clôture des Jeux mondiaux des policiers et pompiers. À la tête de Québec depuis 1989, le maire a annoncé récemment qu'il quitterait la vie politique en novembre, au moment des prochaines élections municipales. — *Le Devoir*

Le FRAPRU satisfait

Avec une crise du logement de mieux en mieux contrôlée, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a dressé hier un bilan provisoire positif de la situation, au sortir de la plus grosse période de démenagement de l'année. Selon François Saillant, porte-parole de l'organisme, les mesures d'urgence mises en place par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour empêcher que des familles se retrouvent à la rue sans logis ont encore une fois bien fonctionné cette année. «Il ne reste que dix ménages dans le centre d'hébergement de la Ville», dit M. Saillant, «c'est mieux que l'an dernier.» — *Le Devoir*

Pas trop tard pour s'instruire!

Profitez des admissions tardives du 4 juillet au 15 août 2005, en allant au www.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

Loto Québec		Résultats	
Tirage du 2005-07-01			
GAGNANTS	LOTS		
7/7	0	2 500 000,00 \$	
6/7+	5	46 614,50 \$	
6/7	77	2 648,50 \$	
5/7	4 677	155,70 \$	
4/7	99 039	10,00 \$	
3/7	90 780	10,00 \$	
3/7	835 069	Participation gratuite	
Ventes totales : 12 362 576 \$			
Prochain gros lot : 5 000 000 \$			
Loto 649		Résultats	
Tirage du 2005-07-02			
GAGNANTS	LOTS		
6/6	0	4 104 012,00 \$	
5/6+	2	146 571,80 \$	
5/6	113	2 143,00 \$	
4/6	5 798	79,10 \$	
3/6	108 080	10,00 \$	
2/6+	83 852	5,00 \$	
Ventes totales : 14 038 746 \$			
Prochain gros lot (appr.) : 8 000 000 \$			
Loto 649		DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT	
Tirage du 2005-07-02			
GAGNANTS	LOTS		
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	50 000,00 \$	
5/6	8	500,00 \$	
4/6	694	50,00 \$	
3/6	13 570	5,00 \$	
Ventes totales : 474 925,50 \$			
Extra		Extra	
Tirage du 2005-07-01		Tirage du 2005-07-02	
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
201100	100 000 \$	448199	100 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

LES ACTUALITÉS

Étude de Statistique Canada

Le sort des autochtones en milieu urbain s'est amélioré

BRIAN MYLES

Le sort des autochtones en milieu urbain s'est amélioré au cours des 20 dernières années, même s'il reste beaucoup de chemin à parcourir, surtout dans les villes de l'ouest du pays, révèle une récente étude de Statistique Canada.

Au chapitre de la scolarisation, la proportion de jeunes autochtones sans diplôme d'études secondaires a chuté entre 1981 et 2001. À Montréal, elle est passée de 36 à 20 % chez les hommes et de 33 à 13 % chez les femmes. D'un océan à l'autre, la proportion d'hommes autochtones sans diplôme d'études secondaires a varié de 46 à 31 % en 20 ans. Chez les femmes, elle est passée de 46 à 23 %.

Cette mesure de la sous-scolarisation a cependant chuté de façon encore plus significative chez les Blancs, ce qui a pour effet de creuser l'écart entre eux et les autochtones, surtout du côté des garçons.

La proportion d'autochtones ayant un diplôme d'études post-secondaires a légèrement progressé, passant de 22 à 27 % chez les hommes, sauf à Montréal, Regina et Edmonton, où un déclin est observé.

Les taux d'emploi ont aussi connu un essor considérable, surtout à Edmonton, Winnipeg et Sudbury. Toutefois, les revenus empêchés sont encore modestes. En 2000, le revenu annuel médian des 20 à 44 ans a oscillé autour de 20 000 \$ ou plus à Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto, Sudbury, Calgary et Edmonton. Ailleurs, il est tombé dans la fourchette des 16 000 à 19 000 \$. À ce chapitre, l'écart entre Amérindiens et Blancs s'est toutefois rétréci au cours des deux dernières années.

Apparition d'une classe moyenne

Statistique Canada note l'apparition d'une «classe moyenne» au sein des autochtones vivant dans les grandes villes. La proportion de travailleurs autochtones gagnant plus

de 40 000 \$ par an a bondi de 281 % en 20 ans, comparativement à 85 % dans le reste de la population. Il n'en demeure pas moins que la proportion d'autochtones gagnant moins de 15 000 \$ par an a augmenté encore plus vite. Environ 42 % des membres des Premières Nations vivent avec un revenu faible, comparativement à 17 % chez les Blancs.

L'étude porte sur les 11 régions métropolitaines qui comptaient au moins 7000 autochtones en 2001 ou dans lesquelles la population amérindienne représentait au moins 5 % du total. Il s'agit de Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Dans toutes ces villes, la population autochtone a connu une croissance «spectaculaire», observe Statistique Canada. Elle a plus que doublé en 20 ans, voire quadruplé dans le cas de Saskatoon. En 2001, près de trois autochtones sur dix vivaient dans les grandes villes du Canada. À Montréal, la croissance en 20 ans se chiffre à 42 %, comparativement à 238 % pour Ottawa-Gatineau et 56 % pour Toronto.

Winnipeg est la ville qui compte la plus importante population autochtone en nombre (56 000 personnes), comparativement à un peu plus de 11 000 personnes pour Montréal.

Il s'agit d'une population très jeune, le tiers étant âgé de moins de 14 ans. D'ici une décennie, ces jeunes entreront sur le marché du travail et pourront soutenir la concurrence dans une économie métropolitaine diversifiée en raison de la hausse généralisée de la scolarisation. Le vieillissement s'observe néanmoins chez les autochtones puisque l'espérance de vie augmente et que le taux de natalité est à la baisse. L'accroissement de la population est en grande partie attribuable aux migrations internes ainsi qu'à une augmentation du nombre d'autochtones s'affichant comme tels dans les recensements.

Le Devoir

Sécurité publique

La prison est toujours «populaire» au Canada

BRIAN MYLES

Le Canada est l'un des pays occidentaux qui emprisonne le plus ses citoyens, arrivant au 5^e rang après les États-Unis.

Selon des données récentes du ministère fédéral de la Sécurité publique, le Canada comptait 116 détenus par tranche de 100 000 habitants en 2002. C'est sept fois moins que les États-Unis, champions de la prison avec un taux de 702 prisonniers adultes pour 100 000 habitants. La Nouvelle-Zélande arrive au deuxième rang (155 prisonniers pour 100 000 habitants), suivie de l'Angleterre et pays de Galles et l'Écosse. En bas de liste figurent les pays scandinaves, la Norvège se démarquant comme le pays où il y a le moins de prisonniers (59 pour 100 000 habitants). Le Danemark suit avec 64, puis la Suisse (68), la Finlande (70) et la Suède (73).

Le taux d'incarcération du Canada s'est mis à diminuer au milieu des années 90, mais il demeure au beau fixe depuis l'an 2000. En parallèle, le taux d'adultes mis en accusation a connu une tendance à la baisse depuis 1980.

Des phénomènes inédits émergent de ce portrait statistique portant sur près d'un quart de siècle. Alors que le taux d'hommes accusés de crimes de violence diminue bon an mal an après avoir atteint un sommet en 1993, celui des femmes est en hausse constante. Il reste que les hommes sont plus nombreux que les femmes à sombrer dans la criminalité. C'est aussi une affaire de jeunes. Plus de la moitié des victimes de crimes de violence déclarés en 2003 avaient moins de 30 ans.

Contrairement aux croyances populaires, les personnes âgées ne sont pas les principales cibles des crimes de violence. Les 65 ans et plus représentent 1,8 % des victimes de crimes de violence, tandis que les sans-voix, les enfants de moins de 14 ans, forment 16 % du lot.

Un autre mythe vole en éclats, celui que la nouvelle loi sur les jeunes contrevenants entraînerait à coup sûr une répression accrue à l'égard des mineurs. En 2003, avec l'entrée en vigueur de la loi, tous les crimes commis par les adolescents ont connu une baisse qui pourrait être attribuable en partie à cette réforme, estime la Sécurité publique fédérale. Le vol est la cause la plus souvent enten-

due par des tribunaux de la jeunesse. Chez plus de la moitié des adolescents inculpés d'un crime de violence, l'infraction qui leur était reprochée était des voies de faits simples.

Des peines courtes

La plupart des peines de détention imposées par les tribunaux sont par ailleurs très courtes. Plus de la moitié (55,6 %) durent moins d'un mois. A peine 3,7 % des déclarations de culpabilité mènent à des peines de deux ans ou plus, c'est-à-dire dans un pénitencier. Ainsi, sur 2,8 millions d'infractions signalées à la police en 2003, 310 000 condamnations ont été prononcées, mais seulement 83 885 personnes ont abouti en prison (juridiction provinciale), et 4281 dans un pénitencier fédéral. Les délinquants purgent en moyenne 40 % de leur peine avant leur libération conditionnelle totale.

Les autochtones sont plus nombreux que jamais à se retrouver dans un pénitencier, où sont concentrés la plus grande part des criminels violents. Au cours des sept dernières années, la population autochtone sous responsabilité du système fédéral s'est accrue de 21,7 %. Au total, 2301 membres des Premières Nations sont sous les verrous pour des peines de deux ans et plus.

L'incarcération a un coût. Les dépenses du gouvernement fédéral dans les services correctionnels s'élevaient à 1,57 milliard de dollars en 2002-03, ce qui représente moins de 1 % du budget de l'État. Les débours des provinces et territoires s'élevaient quant à eux à 1,28 milliard. En dollars constants, le financement du système carcéral fédéral a connu une augmentation de 11 % de 1998-99 à 2002-03.

Le coût moyen pour une journée de détention, une mesure de référence, est passé de 185 \$ en 1999-00 à 222 \$ en 2002-03. Un délinquant laissé dans la collectivité coûte bien moins cher, soit 56 \$ par jour. C'est pourtant dans les pénitenciers que sont concentrés 80 % des effectifs. A peine 700 agents de libération conditionnelle, soit 4,4 % du personnel, s'occupent de la surveillance en milieu ouvert. Et les condamnations avec sursis ne cessent d'augmenter.

Le Devoir

Première scientifique

La sonde de Deep Impact devait percuter une comète ce matin

ALICIA CHANG

Pasadena — Six mois après avoir été lancée par la NASA, l'engin spatial Deep Impact a largué avec succès hier matin un «impacteur», projectile de cuivre de 370 kg qui devait percuter ce matin la comète Tempel, afin d'étudier son cœur de glace.

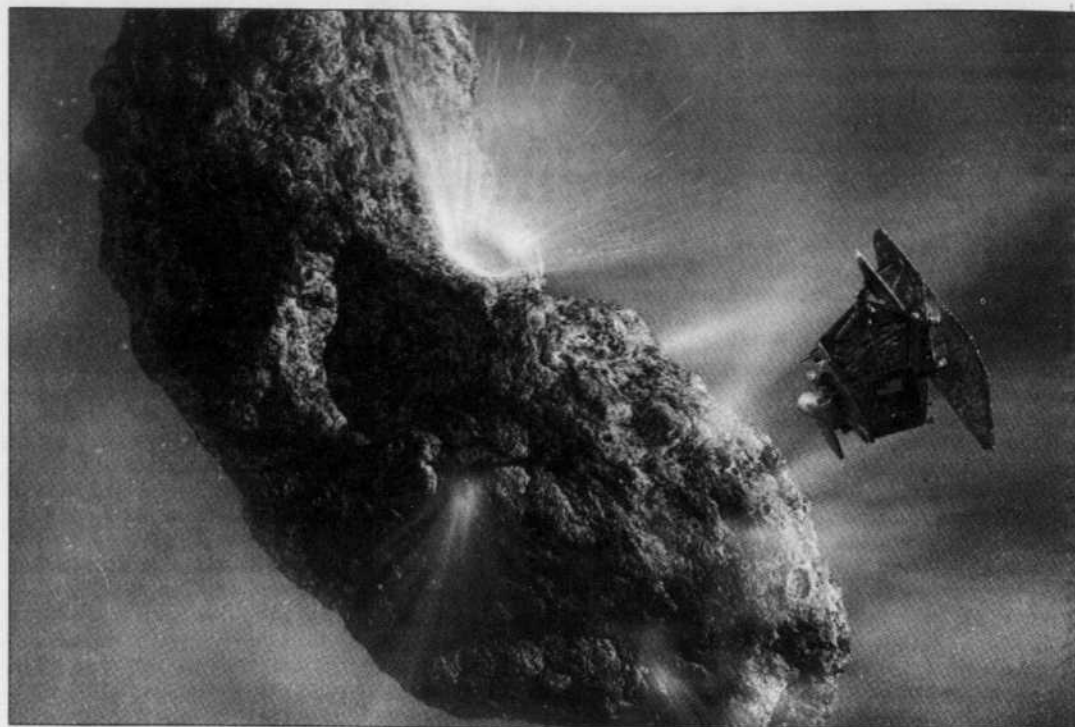
Le but de ce feu d'artifice cosmique, qui doit se produire le jour de la fête nationale américaine, est de voir — pour la première fois — le cœur glacé d'une comète. Les scientifiques espèrent ainsi recueillir des données permettant de mieux comprendre la formation du système solaire.

La comète Tempel 1, qui se trouve actuellement à environ 130 millions de kilomètres de la Terre, évolue sur une orbite elliptique entre Mars et Jupiter. Le choc avec la sonde de cuivre ne devrait pas altérer de façon significative son trajet autour du soleil, a assuré la NASA. D'après l'agence spatiale américaine, cette mission, d'un coût de 333 millions de dollars, ne présente aucun danger pour la Terre.

Depuis le «Jet Propulsion Laboratory» de la NASA à Pasadena, en Californie, les responsables de la mission ont applaudi juste après la séparation. «Le langage s'est passé très bien», a déclaré le responsable de la mission, Rick Grammier. «La moitié des obstacles ont été franchis.»

Collision

La collision à grande vitesse (37 000 km/h) entre la comète et la sonde devait être visible au télescope depuis certaines régions du continent américain. Elle devrait croiser dans Tempel 1 un cratère de la taille d'une maison ou d'un stade. Elle devrait également proje-



NASA / REUTERS

Sur cette illustration de la main d'un artiste, on peut distinguer l'engin spatial Deep Impact au moment où le projectile qu'il a lancé percute la comète Tempel 1.

ter de la glace, des poussières et des gaz, révélant la matière vierge jusqu'alors sous la surface du noyau de Tempel 1.

A condition bien sûr que la sonde maintienne sa trajectoire. Après son largage, «impacteur» devait en effet parcourir encore 800 000 km pour atteindre la comète. L'impact produira un effet similaire à l'explosion de près de cinq tonnes d'explosif TNT.

Pendant ce temps, l'engin spatial Deep Impact (titre d'un film de science-fiction sorti en 1998) doit se repositionner et prendre place à environ 8000 km de là — aux premières loges — pour photo-

graphier la rencontre explosive et envoyer à la Terre les images haute résolution et infrarouge.

L'impact, prévu aujourd'hui à 1h52 du matin, sera également suivi par les télescopes spatiaux Hubble et Spitzer. L'Agence spatiale européenne (ESA) fera appel à son chasseur de comète Rosetta et à son observatoire XMM-Newton. Au total, des scientifiques d'une vingtaine de pays observeront la collision.

Les comètes se sont formées il y a environ 4,5 milliards d'années, à peu près en même temps que le système solaire lui-même. Lorsqu'un nuage de gaz et de poussière

s'est condensé pour créer le Soleil et les planètes, les comètes se sont formées à partir des ingrédients qu'il restait. Leur étude devrait donc fournir de précieuses informations. Jusqu'à présent, seules les particules contenues dans la queue des comètes ont pu être prélevées et examinées. La mission Deep Impact doit permettre pour la première fois de regarder ce que renferme la croûte du noyau.

Lancé de Cap Canaveral, en Floride, Deep Impact a entamé le 12 janvier un voyage de six mois et 431 millions de kilomètres.

Associated Press

Live 8

Geldof et Bono sont vertement critiqués par les anti-G8 réunis à Édimbourg

CHRISTOPHE SCHMIDT

Édimbourg — Bob Geldof et Bono, artisans du succès planétaire du Live 8, ont été vertement critiqués hier lors d'un forum anti-G8 réuni à Édimbourg quelques jours avant le sommet de Gleneagles (Écosse).

Au lendemain des dix concerts contre la pauvreté, le député George Galloway, figure de proue des anti-G8 au Royaume-Uni, a critiqué une proximité trop grande, selon lui, entre les deux rockers irlandais et le premier ministre britannique Tony Blair et son ministre des Finances Gordon Brown.

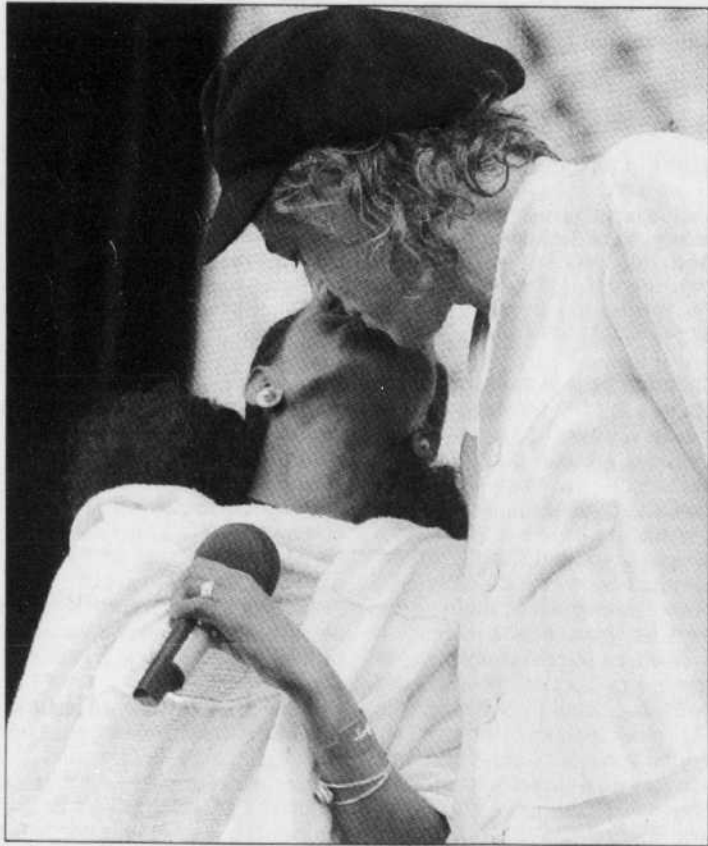
Quelque 5000 délégués, selon les organisateurs, représentaient hier l'altermondialisme écologiste, pacifiste, anticapitaliste, tiers-mondiste et libertaire au «sommet alternatif» d'Édimbourg.

Les dirigeants du G8 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Russie) sont attendus de mercredi à vendredi à Gleneagles, à 70 km au nord de la capitale de l'Écosse.

Le forum était organisé au lendemain d'une manifestation contre la pauvreté, ayant réuni 225 000 personnes à Édimbourg samedi à l'appel du comité Make Poverty History (Abolissons la pauvreté). Huit séances plénières et une soixantaine d'ateliers étaient programmés dans trois sites.

«Sir Bob, qui devrait bientôt devenir Lord Bob, et Sir Bono pensent que Tony Blair et Gordon Brown sont les Lennon et McCartney» de la lutte contre la pauvreté, alors que ces deux dirigeants «dansent sur les tombes des pauvres», a affirmé George Galloway dans un discours acclamé par 300 à 400 personnes.

«Je suis pour les concerts», a-t-il ensuite dit à la presse, ajoutant aussi que Bob Geldof, Bono et «certaines des ONG telle qu'Oxfam ris-



STEPHEN HIRD REUTERS

À l'occasion du concert Live 8 présenté samedi dans Hyde Park, à Londres, la rockstar Bob Geldof a reçu plusieurs témoignages de gratitude pour son action en faveur de l'Afrique, dont celui de Birhan Voldu, une Éthiopienne sauvée de la famine dans les années 80.

quent de devenir des filiales détenues à 100 % par Tony Blair et Gordon Brown» et d'être «sciemment utilisés par les hommes politiques».

M. Galloway a encore reproché à Bob Geldof d'avoir demandé aux spectateurs du Live 8 de ne pas critiquer les dirigeants du G8. «Ne pas choisir son camp dans une bataille politique comme celle-là, a-t-il jugé, revient à choisir le camp des puissants.»

George Galloway, un ancien député du Labour de Tony Blair, est le seul élu à Westminster du parti de gauche Respect.

«Un peu comme Cherie»

Avant lui, Lindsay German, une dirigeante de la coalition pacifiste Stop the War, avait dénoncé la proximité entre Bob Geldof et Tony Blair.

Cette semaine, les deux

hommes, apparemment très complexes, étaient même apparus ensemble dans une émission sur le G8 de la chaîne musicale MTV.

L'inspirateur du Live 8 est devenu, selon elle, «un peu comme Cherie», l'épouse du dirigeant britannique.

Les délégués d'Édimbourg ont aussi multiplié les appels à «chasser Blair» et à «refonder la gauche» sur des bases radicales.

Le sujet est épineux au Royaume-Uni, où l'extrême gauche est très faible sur le plan électoral et ne gêne donc pas la social-démocratie du Labour.

Fausto Bertinotti, le dirigeant du parti communiste «orthodoxe» italien Refondation communiste, a invoqué les mânes de Rosa Luxemburg, une figure ancienne du marxisme, rappelant le choix unique qu'elle offrait entre «le socialisme ou la barbarie».

Hier soir, la coalition pacifiste Stop the War prévoyait une marche dans Édimbourg au cours de laquelle seraient cités les noms de personnes tuées dans la guerre en Irak.

Aujourd'hui, les militants se sont donné rendez-vous à l'aube à Faslane, sur la côte ouest de l'Écosse, où ils espèrent bloquer les accès de la base des sous-marins nucléaires britanniques.

De nouvelles marches sont aussi programmées aujourd'hui à Édimbourg, ainsi que demain.

La contestation doit culminer mercredi, jour d'arrivée des chefs d'État et de gouvernement, avec une manifestation programmée à quelques centaines de mètres de l'hôtel accueillant le sommet.

Au même moment, devrait avoir lieu une nouvelle manifestation à Édimbourg, à l'appel de Bob Geldof, avant un ultime concert du Live 8 au stade de Murrayfield.

Agence France-Presse

Steve Fossett atterrit en Irlande après avoir recréé le premier vol transatlantique

Clifden — Le milliardaire américain Steve Fossett et son copilote ont posé hier une réplique d'un vieux biplan sur un parcours de golf avoir relié le Canada à l'Irlande dans les conditions du premier vol transatlantique sans escale il y a 86 ans.

Quelque 2000 personnes attendaient l'aventurier et son copilote Mark Rebbholz, amateur de vieux avions, qui ont piloté une réplique du Vickers Vimy, pour rendre

hommage aux pilotes britanniques John Alcock et Arthur Whitten-Brown, qui avaient réalisé l'exploit le 14 juin 1919.

Les deux équipages ont relié Terre-Neuve à Clifden dans l'ouest de l'Irlande, en utilisant boussole et sextant pour la navigation. Mais les deux Américains ont mis environ 45 minutes de plus que les pionniers britanniques qui avaient réalisé leur traversée en 16 heures et 20 mi-

minutes. Mais ils se sont posés en douceur sur le gazon d'un golf local, alors que leurs prédécesseurs s'étaient écrasés lourdement dans une tourbière.

Avec ses ailes doubles de 21 mètres d'envergure, son fuselage d'insecte et son moteur bourdonnant, le biplan Vickers Vimy ressemble plus à une libellule géante qu'à un avion. Mais à la différence de l'original, l'avion de Steve Fossett et son copilote possédait des roues

plus grandes, un moteur et des freins modernisés. «C'était un test d'endurance», a expliqué Steve Fossett, 60 ans. «Ce avion est très primitif. Il faut garder les mains sur les manettes tout le temps; si on lâche, l'avion va partir dans la nature.»

Les deux hommes étaient vêtus d'une combinaison spéciale de survie, au cas où ils devraient s'abimer dans l'Atlantique.

Associated Press

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Aider l'Afrique

Le club sélect des pays les plus développés a décidé de faire un geste en faveur du groupe beaucoup plus nombreux des pays les plus pauvres de la planète. Aussi bonne que soit la nouvelle de l'effacement de la dette d'une vingtaine de pays, elle ne s'avère qu'un petit pas dans une longue et difficile marche qui demandera de grands efforts de part et d'autre.

Les artistes du «Live 8» de ce week-end cèdent la scène aux politiciens du G8 en réunion, de mercredi à vendredi, à Gleneagles, en Écosse. Les dirigeants des sept pays les plus développés, et leur confrère russe, voudront montrer qu'eux aussi ont du cœur et savent reconnaître l'urgence de venir en aide à ce continent africain qui ne cesse de dériver de plus en plus loin du reste du monde. Comme chaque fois, ils ne seront pas à court de grandes déclarations généreuses. Ils ne manqueront pas non plus de faire grand cas de leur accord, intervenu le 11 juin, sur l'annulation de la dette de 18 pays parmi les plus pauvres, dont 14 d'Afrique, et de la possibilité d'étendre la mesure à 20 autres pays à condition que ceux-ci améliorent leur façon de se gouverner.



Eric Desrosiers

Le geste peut sembler modeste quand on sait que les 40 milliards \$US effacés des ardoises de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ne coûtaient, en intérêt, qu'un total de 1,5 milliard par année aux 18 pays concernés réunis, soit presque quatre fois moins que le service annuel de la dette du Québec. La somme ne représentait pas moins la majorité de la dette contractée par ces pays et, chaque année, un fardeau financier souvent plus lourd que l'éducation ou la santé.

Aussi a-t-elle été saluée, par plusieurs, comme une avancée «historique». «Demain, 280 millions d'Africains se réveilleront sans me devoir, sans vous devoir un cent de fardeau de la dette qui handicape leurs pays depuis si longtemps», a déclaré l'un des organisateurs du «Live 8», Bob Geldof. On se réjouit d'autant plus que les États-Unis ont finalement accepté que la facture du cadeau ne soit pas transférée aux institutions multilatérales en cause.

Cela reste, toutefois, une petite victoire. L'Afrique subsaharienne, et ses 700 millions d'habitants, présente un concentré de toutes les misères du monde et n'a cessé, contrairement au reste de la planète, de s'y enfoncer plus profondément au cours des dernières années. «Jamais, peut-être, quelques semaines n'ont autant compté pour les pauvres du monde que les quelques semaines à venir», a déclaré la semaine dernière le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à propos de la réunion du G8, à Gleneagles, et de la conférence des Nations unies à New York, en septembre, qui tentera de sauver du naufrage des objectifs de développement du millénaire.

Les défis à relever, en la matière, sont à la mesure des calamités qui affligent le continent africain. Il semble désormais entendu que le sous-développement chronique de ces économies, l'absence ou le délabrement des infrastructures publiques, ainsi que les ravages causés par le sida ou la malaria ne connaîtront pas de solution sans une augmentation importante de l'aide étrangère.

Hôte, cette semaine, du Sommet du G8, le premier ministre britannique, Tony Blair, voudrait que les pays riches s'engagent à doubler leurs budgets d'aide au développement et les portent à un total de 100 milliards par année. Le président français, Jacques Chirac, propose que ce montant soit financé en partie par un «premier prélèvement international de solidarité», qui prendrait la forme d'une modeste taxe sur les billets d'avion. L'idée est bien reçue au sein de l'Union européenne, ainsi qu'au Brésil et au Chili. Elle ne l'a pas été aux États-Unis et au Japon.

Pour le moment, seulement une dizaine de pays européens semblent en voie d'honorer leur engagement de consacrer l'équivalent de 0,7 % de leurs PIB à l'aide internationale. On en est bien loin aux États-Unis (0,14 %), au Japon (0,20 %) et au Canada (0,26 %). L'aide à l'Afrique a toutefois substantiellement augmenté dans ces trois cas.

Faire mieux

Encore faut-il s'assurer que l'argent soit bien dépensé. Le passé a montré comment des gouvernements incompétents ou corrompus pouvaient gaspiller l'aide destinée à leurs populations. Aussi s'accompagne-t-elle généralement, aujourd'hui, d'une obligation de transparence financière, de rigueur budgétaire et d'ordre démocratique.

Le problème est que la misère que l'on cherche ultimement à combattre se trouve rarement dans des pays gouvernés comme on le voudrait. L'autre problème est que l'expérience a aussi montré que les pays riches manquent eux-mêmes, à l'occasion, de transparence et de rigueur lorsque vient le temps de donner. Sans parler des réformes politiques et économiques dites structurelles qu'ils ont imposées, là encore au nom de la saine gestion, et qui ont parfois tourné au fiasco.

L'aide internationale au développement ne vise, de toute manière, au mieux, qu'à permettre aux pays les plus en difficulté de se remettre en selle. Comme n'importe où ailleurs, le véritable développement économique ne pourra venir que de la création de marchés intérieurs vigoureux, de l'arrivée d'investissements privés étrangers et de la participation au commerce international.

De ce point de vue, il relève sans doute de la responsabilité des pays africains eux-mêmes de trouver la meilleure façon de tirer profit des règles économiques en vigueur dans notre monde. Les pays riches peuvent toutefois les aider, en commençant par cesser de fausser à leur avantage le commerce international, particulièrement dans les secteurs où les pays pauvres auraient des chances de se tailler une place.

On pense, évidemment, aux subventions européennes et américaines en agriculture, mais aussi à toutes ces normes sanitaires et techniques qui pourraient, sans aucun doute, être appliquées de manière à ne pas empêcher, comme maintenant, le Sud d'exporter des produits transformés à plus grande valeur ajoutée, ne serait-ce que du café moulu. Les pays développés devraient aussi se rappeler comment ils ont bâti leurs propres économies et cesser de réclamer le laissez-faire économique en toute chose pour permettre, plutôt, aux gouvernements des pays pauvres d'intervenir directement dans leurs économies, et même de lever unilatéralement des barrières commerciales temporaires.

Tout cela demande beaucoup d'efforts et de sacrifices de part et d'autre. Mais ceux-ci en valent la peine lorsque le sort de 700 millions d'humains est en jeu.



Scène maintenant familière dans une grande artère de Pékin. La Chine est devenue, en 2004, le deuxième consommateur mondial de pétrole devant le Japon.

Pétrole: la gloutonnerie de la Chine et des États-Unis dope les prix

PERRINE FAYE

Londres — L'appétit vorace des États-Unis et de la Chine pour le pétrole explique en grande partie la flambée actuelle des prix de l'or noir, et leur gloutonnerie ne devrait pas cesser de sitôt, selon des spécialistes.

«La Chine et les États-Unis sont la salle des machines derrière la demande pétrolière», a observé Léo Drollas, analyste au groupe de recherche Centre for Global Energy Studies (CGES). «Ce sont ces deux pays qui tirent actuellement la demande pétrolière et sont responsables des prix élevés du pétrole», a-t-il souligné à l'occasion d'une conférence internationale sur le pétrole, mardi et mercredi, dans le sud de l'Angleterre.

À eux deux, Washington et Pékin représentent un tiers de la consommation mondiale de pétrole. En 2005, ils devraient absorber 28 millions de barils par jour (mbj) de brut, pour une demande totale de 4,3 mbj, selon les dernières données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Mais c'est en ce qui a trait à la croissance que leur influence est la plus grande. D'après l'AIE, leur consommation pétrolière devrait augmenter de 2,7 % en 2005 par rapport à 2004, soit 740 000 barils par jour. Cela représente une contribution de 42 % à la

croissance mondiale de la demande attendue cette année (2,2 %).

La clef de cette voracité réside principalement dans la vigueur de leur croissance économique: 9,4 % en Chine et 3,8 % aux États-Unis, contre 1,5 % en Europe et au Japon.

Premier consommateur mondial, les États-Unis, souvent accusés de gaspillage énergétique par le reste du monde, absorbent près de 21 mbj de brut chaque année, dont près de 60 % sont importés.

Quant à la Chine, devenue en 2004 deuxième consommatrice mondiale devant le Japon, elle devrait avaler 6,9 mbj de brut cette année, soit 7,1 % de plus que l'an passé. Et ce alors même que les prix du pétrole ont bondi d'environ 45 % depuis le début de l'année, pour dépasser 60 \$US le baril cette semaine à New York.

Pas d'impact sur l'économie

Mais le fait est que la flambée des cours n'a pour l'instant eu pratiquement aucun impact sur l'économie, et donc sur la consommation pétrolière. Au contraire, il semble que ce soit la robustesse de la demande mondiale qui pousse actuellement les prix à la hausse. «Tout le monde est d'accord sur le fait que la demande est la principale cause de l'ascension du pétrole», a noté Eric Chaney, économiste chez Morgan Stanley intervenant à la conférence. «Du coup, le

marché va probablement pousser les prix à la hausse jusqu'à ce que quelqu'un refuse de payer le pétrole si cher», a-t-il prévenu.

«L'économie mondiale est moins sensible aux prix du pétrole qu'elle ne l'était. Mais il arrivera un moment où les prix du pétrole entameront la croissance, et alors seulement, la demande pétrolière ralentira», a-t-il dit.

Dans le passé, une hausse du prix du pétrole entraînait presque automatiquement un recul de la demande, et vice-versa. Ainsi, lors des chocs pétroliers de 1973 et 1979, la demande mondiale s'était nettement rétractée. À l'inverse, elle avait nettement rebondi à la fin des années 1990, après une chute des prix du pétrole à quelque 10 \$US le baril en 1998.

«Mais depuis 2002 et 2003, la demande pétrolière progresse parallèlement aux prix du pétrole, ce qui montre qu'on se trouve dans un monde différent, où les cours élevés du brut sont la conséquence d'une forte demande», a souligné Léo Drollas, du CGES.

Pour les experts, ce changement structurel laisse augurer un prix du pétrole élevé pendant encore de longues années. Car de l'avis de tous, la demande pétrolière va continuer à progresser pour atteindre plus de 100 mbj en 2020, un niveau que les producteurs devraient peiner à satisfaire.

Agence France-Press

Rapport annuel de la Banque des règlements internationaux

La situation de l'économie mondiale rappelle celle de la fin des années 1960

PIERRE-ANTOINE DELHOMMAIS

À l'occasion de la publication de son rapport annuel, le 27 juin, la Banque des règlements internationaux (BRI), fidèle à sa réputation d'orthodoxie monétaire et budgétaire, n'a pas caché son inquiétude devant les déséquilibres de l'économie mondiale.

En apparence, pourtant, tout va bien. «L'année 2004 a été exceptionnelle pour l'économie mondiale, marquée par une croissance soutenue dans la majeure partie du monde, surtout dans les économies émergentes, et une inflation toujours modérée malgré l'envolée des cours des produits de base», reconnaît la «banque centrale des banques centrales».

Soutenue par des politiques monétaires expansionnistes et des conditions financières exceptionnellement favorables, la production mondiale s'est accrue de presque 5 %, sa meilleure performance depuis près de trente ans. Avec deux pôles de croissance forte, les États-Unis et l'Asie émergente.

De la même façon, le secteur financier a enregistré un peu partout de confortables bénéfices et les prix des actifs se sont en général fortement appréciés.

Malaise

Or «ce remarquable bilan n'a pas empêché un sentiment de malaise, estimé les experts de la BRI. Il apparaît de plus en plus que l'économie mondiale présente des similitudes avec la situation de la fin des années 1960».

La BRI rappelle que, comme à la fin des années 1960, les taux d'intérêt réels dans les pays industrialisés ont été durablement bas et les agrégats de crédit ont connu une expansion rapide.

Comme au temps du système de Bretton Woods, le dollar a subi des pressions à la baisse, liées au déficit extérieur américain, ce qui a conduit de nombreux pays à assouplir leur politique monétaire et à accumuler des réserves de change pour contrer l'appréciation de leur monnaie, avec pour conséquence une hausse massive de la liquidité mondiale.

De leur côté, les politiques budgétaires ont souvent été assouplies, elles aussi, comme aux États-Unis, «comme à l'époque de la guerre du Vietnam et des programmes de la Great Society — mis en œuvre lors de sa présidence par Lyndon Johnson». Enfin, les cours des matières premières, du pétrole en particulier, ont enregistré une vive augmentation.

Ces similitudes sont-elles annonciatrices d'une crise inflationniste dans les pays industrialisés et d'une crise de l'endettement dans les pays émergents? «Pour répondre brièvement, peut-être, mais pas nécessairement», juge la BRI. Pas nécessairement, puisque les autorités ont tiré les leçons du passé et qu'elles ont pris aujourd'hui conscience des coûts d'une inflation élevée.

Nombreuses anomalies

Peut-être dans la mesure où les anomalies apparaissent extrêmement nombreuses (rendements très bas, taux d'épargne des ménages bas et en-

dettement record dans de nombreux pays industrialisés, prix immobiliers à leur plus haut un peu partout, surinvestissement en Chine, déséquilibres extérieurs sans précédent depuis la fin de la guerre).

Peut-être aussi puisque les solutions pour corriger ces déséquilibres sont délicates à prendre. «Les mesures apparemment évidentes pour chaque pays pris isolément s'avèrent souvent inconciliables entre elles», constate la BRI. Avec le risque que ces déséquilibres

soient corrigés par les marchés, ce qui serait bien plus perturbateur.

Sur le plan monétaire, la BRI estime toutefois que «les politiques accommodantes en Chine, déséquilibres extérieurs sans précédent depuis la fin de la guerre», a souligné Léo Drollas, du CGES. Selon son directeur général, Malcolm Knight, «des taux d'intérêt plus élevés inciteraient les ménages à épargner davantage et à réduire leur endettement».

Le Monde

Destinations

Votre prochaine réunion d'affaires!

... un rendez-vous délicieux

L'EAU A LA BOUCHE
HOTEL-RESTAURANT

3003, boulevard Sainte-Adèle
Sainte-Adèle
Québec, Canada J8B 2N6
Tél: (450) 229-2991
Fax: (450) 229-7573
www.leadualabouche.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514-985-3456 jdebilly@ledevoir.com

É D I T O R I A L

Les défis irakiens

En Irak, le gouvernement ne parvient pas à respecter le calendrier fixé. Aux États-Unis, une bonne majorité de citoyens est insatisfaite de la manière dont la Maison-Blanche traite le dossier. L'insurrection, elle, est plus tenace qu'on ne l'avait envisagé. Les militaires? Les plus gradés d'entre eux sont plus anxieux aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a quatre ou cinq mois. En un mot, rien ne va comme promis.

Lorsqu'il a entamé son deuxième mandat, en janvier dernier, le président Bush comptait accorder plus de temps qu'auparavant aux dossiers nationaux. Pour ce faire, son administration tablait alors sur l'épuisement de l'insurrection et sur l'émergence d'un gouvernement irakien suffisamment fort, volontaire, pour soulager le contingent. Aujourd'hui, l'administration déçoit. À preuve, l'intervention de Bush ou plutôt ce qui l'a provoquée.

Dans les semaines qui ont précédé son discours prononcé la semaine dernière en Caroline du nord, tous les sondages commandés par les grands médias ont dévoilé l'insatisfaction grandissante des Américains à l'endroit du président. Depuis sa prise de possession de la Maison-Blanche en janvier 2000, sa cote de popularité n'a jamais été aussi basse qu'actuellement. Le principal moteur de cette chute s'appelle évidemment l'Irak.

Si l'on en croit les confidences que certains hauts conseillers chuchotent dans les oreilles des journalistes, Bush estime que le discrédit qui le frappe est attribuable avant tout à l'incapacité du gouvernement du premier ministre Ibrahim al-Jaafari. En haut lieu, on juge que beaucoup trop de temps et d'énergie ont été dépensés dans des discussions sans fin sur la marche à suivre constitutionnelle et insuffisamment sur la formation des forces de sécurité. En clair on trouve qu'en matière de hiérarchisation des sujets al-Jaafari n'est vraiment pas à la hauteur. C'est sur la base de cette appréciation de ceux qui ont leurs entrées au bureau ovale que Bush a convenu qu'il était temps de revenir en grande pompe sur le dossier.

S'il est vrai que Jaafari peine à fournir sa part d'efforts en matière de sécurité, il n'est évidemment pas le seul responsable du chaos dans lequel l'Irak est plongé. Tout d'abord, il faut rappeler que les insurgés ont fait des apprentis policiers, des bureaux de recrutement et autres infrastructures leurs cibles privilégiées. Il ne se passe pas un jour — un jour! —, sans qu'un kamikaze se fasse sauter au milieu de jeunes souhaitant intégrer les forces irakiennes. Cet aspect du dossier mis à part, les militaires américains n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient. À ce propos, toute la responsabilité en incombe à Bush et surtout au secrétaire du Pentagone, Donald Rumsfeld.

Lorsqu'on y songe, c'est à se demander si Rumsfeld n'est pas un avare. On se souviendra que, lors des préparatifs de la guerre en Irak, celui-ci croyait qu'un contingent de 50 000 à 70 000 soldats suffirait à écraser l'armée de Saddam Hussein. À la suite de pressions de l'ex-secrétaire Colin Powell et de l'état-major, le nombre de militaires a été fixé à un peu plus de 130 000. Depuis la fin de la guerre officielle, plus d'un colonel ou général a confié que la pacification du pays nécessitait une augmentation notable de la coalition. Il est intéressant de noter que le chef d'état-major de l'armée américaine au Moyen-Orient, John Abizaid, a indiqué à plus d'une reprise qu'une addition de soldats était inévitable. À moins que...

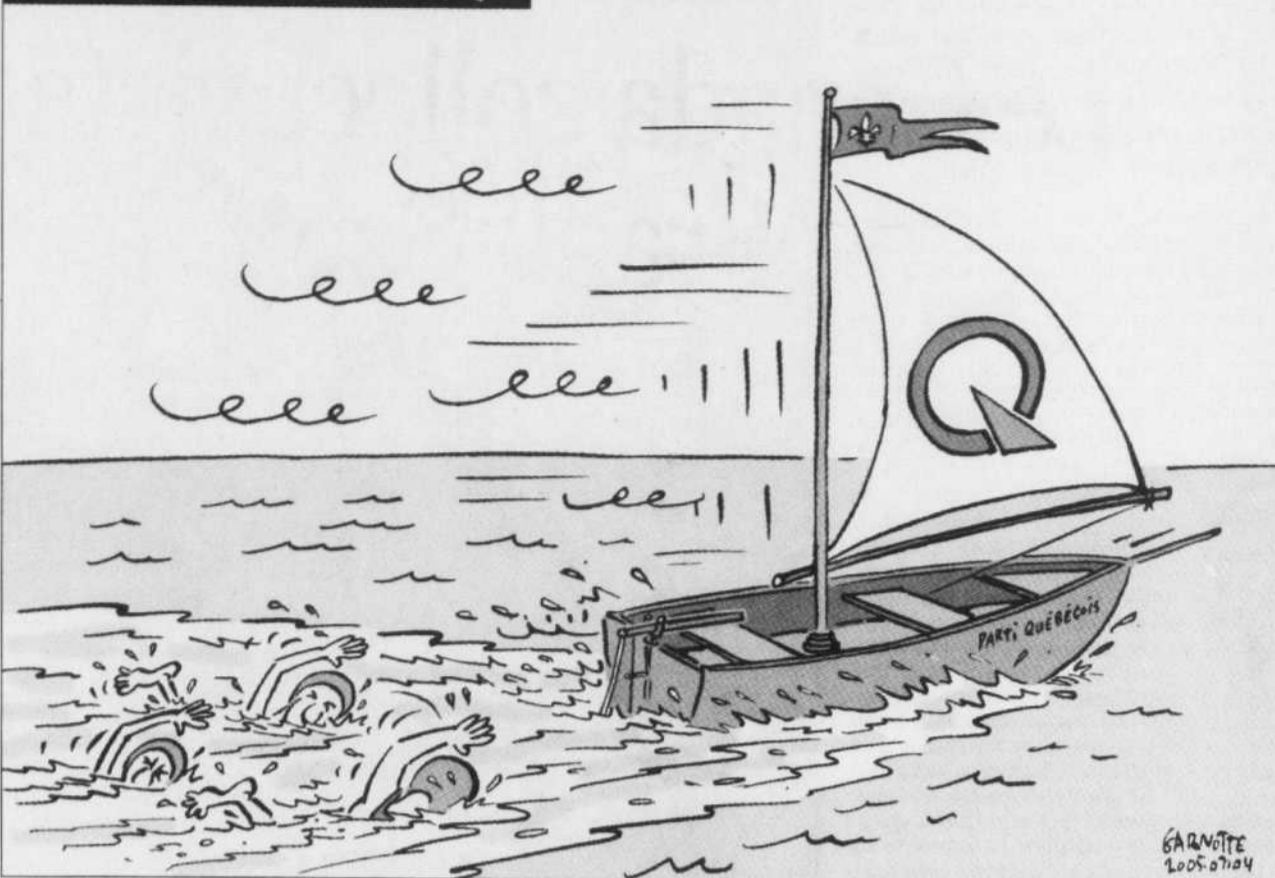
À moins qu'on veuille ferrailler avec l'insurrection pendant encore une dizaine d'années. Plus sérieusement, bien des échos émanant de l'armée américaine disent que la sécurité du pays prendra encore des années. Cela agace de plus en plus de sénateurs et de représentants du Congrès qui entendent le prochain rendez-vous électoral avec une certaine appréhension. Pour forcer la main avaricieuse de Rumsfeld, le représentant républicain de la Caroline du Nord Walter Jones, celui-là même qui avait rebaptisé les french fries en freedom fries, vient de déposer un projet de loi afin de contraindre le gouvernement à s'engager au rapatriement rapide des soldats.

Que des républicains tentent ce genre d'actions, (Jones n'est pas le seul), en dit long sur la mauvaise humeur qui plane actuellement sur Washington. Entre la Maison-Blanche et le reste du pays, il y a, selon le sénateur républicain du Nebraska, une faille. Si prononcée que c'est à se demander si Bush n'est pas devenu un canard boiteux — un lame duck — plus tôt que prévu.



Serge Truffaut

LA COURSE À LA DIRECTION DU PQ...



GARAVITTE 2005-07-04

L E T T R E S

Raccourcis historiques

L'histoire se prête aux raccourcis, mais l'entreprise comporte des risques. C'est un raccourci périlleux qu'emprunte l'historien Gérard Bouchard (*Le Devoir*, 27 juin), quand il porte un jugement sec, sans nuance, sur le rôle des évêques au temps de la domination anglaise. Il affirme que, dans les décennies qui ont suivi l'échec de la rébellion de 1837, «on a vu le haut clergé se compromettre sans réserve avec le vainqueur (comme il l'avait fait déjà au lendemain de la Conquête)». C'est vite dit, mais ça fait un peu simple.

Prenons le cas de M^{re} Briand, désigné évêque de Québec au moment de la Conquête. L'armée anglaise occupe tous les postes stratégiques, le pouvoir impérial britannique définit le droit, la ville de Québec est devenue un champ de ruines, les sbires du général Monkton ont incendié des centaines d'exploitations agricoles, la disette et la famine menacent. Dans ce contexte, l'évêque de Québec va au plus pressant.

Tout en reconnaissant loyalement le pouvoir issu de la force des armes, il discute, revendique, négocie et finit par décrocher certains avantages. Il amorce un mouvement de résistance et prépare le terrain qui conduira à la proclamation de l'Acte de Québec de 1774. L'essentiel est sauvegardé, et le reste suivra grâce à l'émergence d'une nouvelle élite politique qui, tirant avantage des institutions implantées au moment de la création du Bas-Canada, transformera peu à peu la survie en croissance collective. Peut-on qualifier de compromission cette résistance patiente et quotidienne, cette lutte pour la promotion de droits élémentaires, la reconnaissance de la langue française et la liberté religieuse?

Il est de bon ton de décrier le passé du Québec et particulièrement le rôle de l'Église dans la lutte pour la survivance du peuple québécois. Mais ça ne ferait de tort à personne que d'introduire un peu de nuance et d'équité dans l'appréciation de ce passé. Un devoir de vérité qui s'impose particulièrement quand on joint de la réputation d'historien chevronné.

Louis O'Neill
Juillet 2005

L'alibi du doyen

Dans un texte intitulé «Le crime parfait», le professeur Normand Baillargeon dénonçait l'erreur boréale de la forêt éducative actuelle et les scientologues de l'éducation qui en sont les bûcherons. Dans sa réponse, le doyen Marc Turgeon qui, de son propre aveu, s'est senti visé par les propos de son «cher collègue», se contente de tirer sur le message en recourant au mépris, à la condescendance et au ridicule. Confronté au crime parfait que déplorait le professeur Baillargeon, le doyen, coiffé de son titre ronflant de président de l'Association des doyens, doyennes et autres éminences, tente de noyer le poisson par une tentative de meurtre.

Par ailleurs, il écrit: «Au fil de mes années universitaires, malgré la lente décomposition de mon esprit consécutive à mon association aux sciences de l'éducation, j'ai conservé un certain nombre de repères sur lesquels je m'appuie du mieux que je peux dans les jugements que je porte.» Il est donc compréhensible que son esprit décomposé ne puisse alors que se référer aux généralités mal digérées de son cours philo 101 pour tenter de remplir la vacuité de son discours.

Ne pas être capable d'être présent intellectuellement dans un débat universitaire et social aussi crucial que l'éducation est un alibi qui ne tient pas la route surtout lorsqu'on est doyen d'une faculté des sciences de l'éducation. Qui plus est, contre-attaquer *ad hominem* plutôt que de soutenir ce débat, c'est ajouter au crime parfait un irrespect total du discours universitaire et prouver par le fait même que le crime intellectuel dont il est ici question est plus que parfait.

Yves Laberge,
Professeur en éducation retraité, UQAM

Lettre ouverte à Benoît XVI

Notre sainteté, Le Canada vient de tomber dans une déchéance absolue avec l'adoption hier, à la Chambre des communes, du projet de loi C-38 légalisant le mariage entre conjoints de même sexe. Ce projet de loi est sur le plan de la morale chrétienne une aberration totale.

Le premier ministre du Canada, Paul Martin, qui se dit être un catholique pratiquant, a appuyé

ce projet de loi en prétendant qu'il avait l'obligation de défendre la Charte des droits et libertés. Paul Martin donc (et toutes les personnes au Parlement canadien qui ont voté en faveur de ce projet de loi et qui sont catholiques pratiquantes) devrait être excommunié par le pape, et ce, publiquement. Moi qui suis un chrétien de confession orthodoxe, je n'accepte pas ce projet de loi, la honte est sur notre pays et je pense que le chef de l'Église catholique doit sévir immédiatement, publiquement et sans réserve devant cette situation et les gens qui ont permis une telle aberration dans notre pays. Je crois sincèrement que si Paul Martin avait été un chrétien de confession orthodoxe, un patriarche l'aurait certainement excommunié illico et sans hésitation!

Michel Ponce
Juillet 2005

Vive le Stade Saputo!

Les dirigeants de Saputo ont annoncé que leur société allait faire un don de 7,5 millions de dollars pour financer la construction d'un complexe sportif destiné au soccer à Montréal. Cette décision mérite d'être soulignée. Saputo s'inscrit ainsi dans la liste des mécènes du sport. L'ASULF félicite les dirigeants de cette entreprise de leur geste et souhaite qu'ils aient des imitateurs. Cela dit, notre association désire faire une suggestion d'ordre linguistique. Suivant la nouvelle parue dans les journaux, le stade projeté serait appelé «Complexe Place du public». Cette appellation rébarbative nous surprend, et nous désole même, parce qu'elle est fautive en français. Le mot «place» ne peut désigner un ensemble immobilier; au contraire, il se dit d'un espace, à la différence de l'anglais qui utilise le mot «place» (prononcé pièce). En outre, on n'a que faire du mot «complexe» qui est terne et qui n'ajoute rien. (...)

Les dirigeants ne devraient pas hésiter un instant à donner leur nom à ce stade. Le stade Saputo, voilà une appellation originale, significative, correcte et pleinement méritée. À Montréal, nous vivons avec le Stade Percival-Molson et le Centre Bell et, à Québec, avec le Colisée Pepsi. C'est tout dire! Vive le Stade Saputo!

Robert Auclair
pour l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF)

LIBRE OPINION

La tentation totalitariste

PIERRE MACDUFF

Directeur général de la compagnie de théâtre
Les Deux Mondes

La censure exercée par l'administration de l'arrondissement Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest à l'endroit d'une exposition de photos de la photographe Zahra Kazemi à la suite de plaintes de quelques citoyens est un acte grave. Cette censure, dont je pensais Montréal dorénavant exempté depuis le démantèlement nocturne, en 1976, de l'exposition Corridart par les services municipaux du maire Drapeau avec l'aval de ce dernier qui considérait que cela n'était pas de l'art, me stupéfie tout autant que le silence des artistes, des organismes culturels et des intellectuels.

Tout aussi graves sont les propos du maire de l'arrondissement, M. Robert Libman, tenus dans ces pages sous forme de lettre ouverte parue le 18 juin dernier lorsque, pour expliquer les véritables intentions qui ont prévalu dans cette affaire (ces mots sont de lui) et évoquant les conflits au Moyen-Orient, il écrit qu'«au lendemain des assassinats suicides, c'est la photo de l'assassin dans ses plus beaux atours qu'on publie dans tous les médias et de façon quasi systématique, les victimes civiles décapitées ou mutilées étant ignorées à un point tel qu'elles finissent par devenir des entités abstraites!»

Pour Robert Libman, «la bibliothèque et la mairie de Côte-Saint-Luc se sont préoccupées (dans les circonstances) de faire correctement la part des choses entre l'art et la politique», car, toujours selon lui, «il va de soi que la création artistique doit rester libre et être

tenue à l'abri de l'ingérence. Mais il est clair que si le message artistique se fait militant, il devient dénaturé et ne relève plus d'une exposition d'art!»

Ce discours lenifiant et, au demeurant, caractéristique des régimes totalitaires, ne saurait masquer la réalité brute du geste de censure exercé à l'endroit de cette exposition et pose une question, simple mais fondamentale: l'arrondissement Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest partage-t-il les valeurs démocratiques des Montréalais et du Québec?

Étape suivante

M. Libman ne le sait peut-être pas, mais la bibliothèque de son arrondissement recèle vraisemblablement des ouvrages qui, pour des raisons politiques, esthétiques ou morales, risquent de déplaire à un citoyen ou l'autre de son arrondissement. L'étape suivante sera-t-elle pour lui d'expurger tous les titres susceptibles de déranger?

À ce rythme, la bibliothèque de son arrondissement risque de n'être bientôt plus dépositaire que des collections du Reader's Digest... Au fait, qui a le pouvoir de décider de ce qui doit être offert ou non aux citoyens de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest: les conseillers municipaux, le maire de l'arrondissement, un comité de citoyens un sous-comité de citoyens offensés ou susceptibles de l'être, un groupe de pression, les journaux locaux?

À quoi servent les beaux discours des élus sur l'importance de l'art et la liberté d'expression dont ceux de M. Libman si, sur le terrain du réel, une manifestation artistique ne peut qu'être subordonnée aux diktats de la magistrature et se voir interdite par

les édiles municipaux sous prétexte que des citoyens la trouvent dérangeante? Et les citoyens de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest qui ne trouvent pas dérangeante l'exposition des photos de Zahra Kazemi? Et ceux pour qui la fonction de l'art est précisément de remettre en question, d'interroger, d'être dérangeant?

Seule une politique culturelle comme celle en voie d'adoption à Montréal peut être garante (et encore) du respect de certains principes fondamentaux. Il faut toutefois rappeler ici que Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest est une municipalité qui a opté pour la diffusion et qui ne sera justement pas concernée par la politique culturelle de Montréal. Quelle sera sa politique culturelle? Celle du bon vouloir de Robert Libman en matière de culture? C'est prometteur!

À quoi s'attendait donc l'administration de l'arrondissement en demandant une exposition des photos de Zahra Kazemi: à des paysages?

À moins qu'elle n'ait inconsciemment souhaité rassurer les citoyens de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest en leur montrant l'oppression qui sévit ailleurs, dans de vagues contrées à l'autre bout du monde et qui n'ont pour eux de réalité que télévisuelle?

Par son implication citoyenne et par la conscience politique que traduisait son travail de photographe qu'elle a souhaité exercer dans son pays d'origine, Mme Zahra Kazemi s'est posée avec courage comme un témoin critique des forces qui traversent le monde d'aujourd'hui. Le prix qu'elle en a payé dépasse notre entendement de ce coin de la

planète bercé par le confort et commande le respect le plus total. Écrire, comme M. Robert Libman le fait, que «les photos de Mme Kazemi façonnent l'espace et le temps et se passent de tout habillage politique» est une insulte et à la mémoire de Mme Kazemi et à l'intelligence de ses contemporains.

Insulte aux citoyens

La décision de l'administration de M. Robert Libman constitue aussi une insulte aux citoyens de son arrondissement. Ceux-ci devraient exiger de voir dans leur bibliothèque l'exposition en cause ou exiger la démission d'un maire qui n'a pas su être garant du principe fondamental de liberté d'expression. Si des citoyens de son arrondissement sont mécontents, ils ont le droit de le manifester, ils peuvent organiser un débat, voire même tenir une exposition ou une autre manifestation artistique traduisant un point de vue contraire. C'est cela la vie dans une société démocratique. Et c'est aussi le rôle de l'art que d'interroger le monde tel qu'il est.

Pour ma part, je fonde le souhait que les autorités montréalaises se sentent l'obligation de présenter cette exposition dans le réseau des maisons de la culture, en n'oubliant pas de faire mention de la censure dont elle a fait l'objet et qui est dorénavant partie intégrante de son histoire.

À son insu, l'administration de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest nous aura permis de constater la fragilité de nos acquis en matière de démocratie et de liberté d'expression, et de voir que les tentations totalitaristes n'ont pas cours que dans des contrées lointaines.

IDÉES

DIX UTOPIES QUI ONT FORGÉ LE QUÉBEC

À une époque où le Québec semble vouloir repenser son devenir, *Le Devoir* propose d'explorer, tous les lundis de l'été, une dizaine d'utopies passées, proposées et incarnées par des hommes et des femmes qui ont marqué le Québec, de la Nouvelle-France jusqu'aux années 1970. Comment ces personnages clés, mais parfois méconnus, de notre histoire, ont-ils envisagé l'avenir? Quels projets les ont portés, quelles luttes les ont animés? Quelle mémoire avons-nous de ces futurs rêvés? Jean-Philippe Warren, directeur de la Chaire d'études sur le Québec de l'université Concordia, a conçu et coordonné la série avec la collaboration d'Antoine Robitaille.

Le Canada collectiviste de Frank Scott

RAMSAY COOK

Directeur général du Dictionnaire biographique du Canada. Son œuvre aborde la question des relations entre les communautés francophone et anglophone, ainsi que la question de l'histoire du nationalisme et du fédéralisme canadiens.

Frank Scott (1899-1985), professeur de droit, poète, homme engagé socialement et politiquement, peut être considéré comme un des architectes de la fois de la Révolution tranquille et du Canada contemporain. Son imagination poétique et sa pensée sociale étaient toutes deux imprégnées d'utopie.

Il croyait qu'un Canada idéal pourrait être fondé sur une poésie nouvelle et moderne, ainsi que sur un principe collectiviste. En ce pays, «de nouvelles pistes» pourraient être explorées parce que «voilà une terre nouvelle sous un soleil ardent», dans un pays vierge, qui «n'a pas été forgé par l'histoire».

Scott ne classait pas ses idées poétiques et sociales dans des compartiments distincts. «Le droit, a-t-il déjà déclaré, est une cristallisation de la politique. Une bonne constitution s'apparente à un bon poème. Les deux se préoccupent de l'esprit humain.»

De culture et d'humanisme

Bien que son père, le poète et chanoine W. G. Scott, fût un chef religieux important de l'Église anglicane de Québec, Frank, le plus jeune de ses fils, choisit le chemin (comme plusieurs de sa génération) d'un humanisme séculier qui tentait de concilier les enseignements éthiques chrétiens et l'agnosticisme théologique.

Cette approche conduisit Scott à découvrir J. S. Woodsworth, un des leaders du social gospel, un mouvement de renouveau religieux protestant visant à créer le royaume de Dieu sur terre. Cette rencontre se fit avant même que l'ex-prêtre méthodiste ne devienne chef du Co-operative Commonwealth Federation Party, le fameux CCF (devenu le NDP depuis).

Dans les années 20, en dehors du milieu universitaire, Scott consacra la majeure partie de son énergie à la vie culturelle. En 1928, il épousa Marion Dale, une peintre qui partageait l'ambition de son nouveau mari de faire connaître l'art moderniste aux Canadiens. Dans le demi-siècle qui suivit, le couple forma, rejoignant ou soutint pratiquement tous les groupes d'avant-garde au Canada. Frank continua la lutte littéraire menée contre le style poétique romantique du XIX^e siècle, alors dominant dans le Canada anglophone.

Marion, pour sa part, s'imposa progressivement comme une importante apôtre de la peinture abstraite. Ayant été élevés dans l'establishment anglophone de la ville de Québec, ils n'ont développé que tardivement des relations avec leurs contemporains francophones. Bien que tous deux bilingues, la formation universitaire que Scott avait reçue à Québec était dénuée de toute référence à la littérature canadienne-française — elle ne comprenait pas, au reste, de grands textes canadiens anglais ou même de cours d'histoire canadienne.

La dépression économique des années 1930 eut pour effet d'éveiller le couple aux questions sociales: le chômage massif, la misère et l'inégalité.

Dans sa poésie, Scott se mit à aborder ces thèmes. Il se servait de son talent pour tourner des vers satiriques afin de railler les élites politiques et économiques du pays. Sur la page de garde d'*Ouverture*, son premier recueil de poésie, il citait Marx: «Jusqu'ici, les philosophes se sont contentés d'interpréter le monde, il s'agit maintenant de le transformer». Et il présentait ainsi son approche du changement:

Pour ceux condamnés au travail
Au profit d'un autre
Nous déployons notre nouveau projet

Vers un nouveau parti

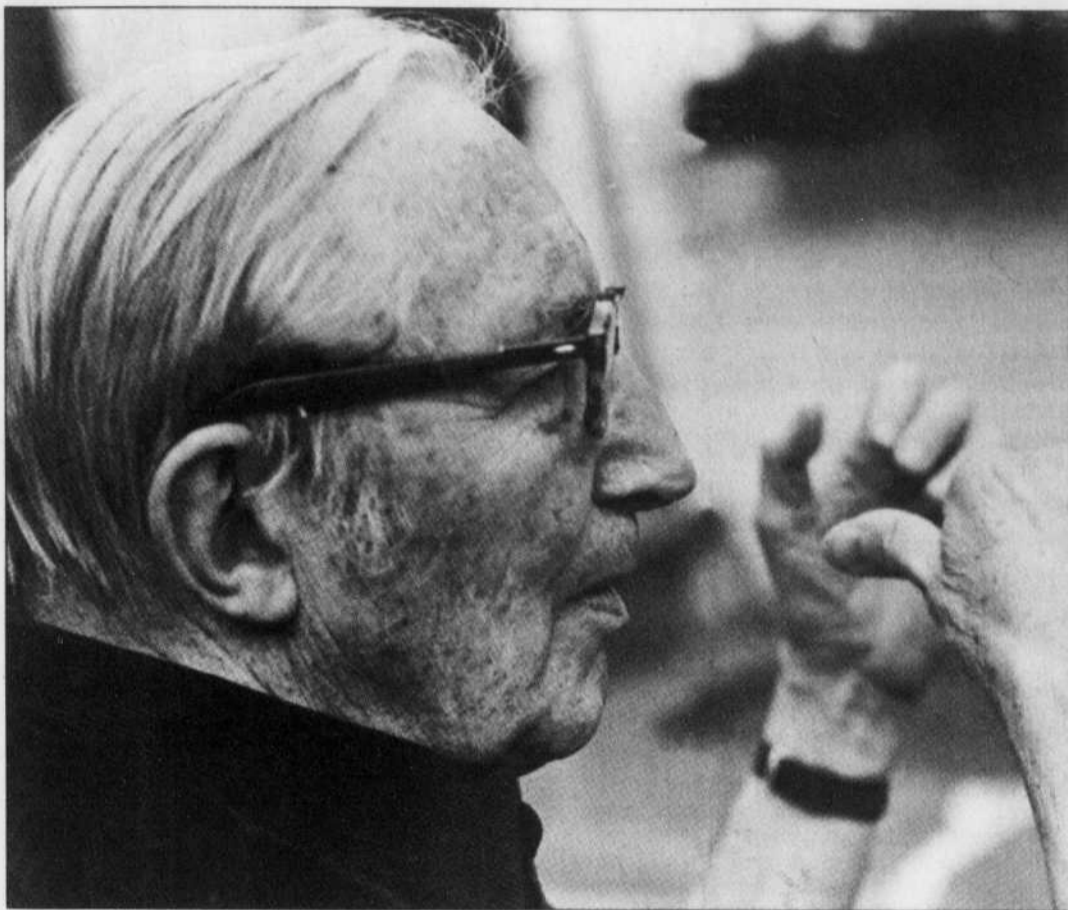
Ce «nouveau projet» prit la forme de la League for Social Reconstruction (LSR) que Scott, avec quelques universitaires de Montréal et de Toronto, fonda en 1932 afin d'entreprendre des recherches sur le fonctionnement du système capitaliste et prôner l'établissement d'un nouvel ordre social.

Scott écrivait dans le manifeste du groupe: «Nous cherchons à établir au Canada un nouvel ordre social qui instaurera une économie planifiée et socialisée en lieu et place de l'individualisme chaotique existant. Celle-ci, en établissant presque une égalité économique parfaite parmi les hommes au lieu des inégalités flagrantes actuelles, mettra fin à la domination d'une classe par une autre.»

Bien que la LSR prétendit être au-dessus des lignes de parti, la plupart de ses membres se sont rapidement joints au CCF. Scott et l'historien de l'Université de Toronto Frank Underhill furent les principaux auteurs du document fondateur du nouveau parti, le Manifeste de Regina, qui se terminait sur cette déclaration percutante: «Aucun gouvernement du CCF ne s'arrêtera avant d'avoir éradiqué le capitalisme.»

Des liens avec les Canadiens français

Dès le départ, Scott a reconnu la difficulté d'amener les Canadiens français à adhérer au CCF et au programme de la LSR.



«On doit rééduquer les Canadiens anglais pour les délivrer de leur intolérance et de leur complexe de supériorité.»

Les francophones n'avaient joué aucun rôle notable dans la fondation du parti, lequel, aux yeux des Québécois, apparaissait anglais et centralisateur. (On ne faisait pratiquement pas mention du Québec dans la principale publication de la LSR, *Social Planning for Canada*, de 1936.)

Scott reconnaissait également que les dirigeants de l'Église catholique s'opposaient aussi fortement au socialisme que les hommes d'affaires anglophones du Québec. Bien qu'il accueillît favorablement l'apparition de l'Action libérale nationale en 1934, il soupçonnait la plupart des nationalistes canadiens français d'être de droite et corporatistes.

En 1934, dans le *Canadian Forum*, il se demandait pourquoi les dirigeants canadiens-français n'invoquaient pas la domination anglophone et américaine de l'économie provinciale comme argument pour promouvoir «la propriété et le contrôle collectifs». Le Canadien français, écrivait-il, «est un serviteur des propriétés étrangères; un serf dans un nouveau féodalisme». Malheureusement, constatait Scott, les élites nationalistes canadiennes-françaises s'imaginaient que tous les problèmes seraient réglés lorsque les capitalistes anglophones seraient remplacés par des capitalistes francophones.

Scott comprit que l'on devait mettre un terme à l'ignorance crasse des Canadiens anglais à propos de la réalité des francophones. Pourquoi devait-on s'attendre à ce que les Canadiens français soient reconnaissants à l'endroit des institutions britanniques alors que celles-ci n'avaient pas réussi à représenter le fait français au Canada? Et pourquoi un Canadien français devrait-il priser le lien britannique, alors que celui-ci, au moment de la guerre

des Boers ou de la Première Guerre mondiale, «s'attend de lui qu'il quitte les rives paisibles du Saint-Laurent pour qu'il voyage dans quelques contrées étrangères pour lesquelles il n'a aucun intérêt, afin de combattre des peuples avec lesquels il n'a aucun différend, au profit d'un Empire pour lequel il ne ressent aucune affinité».

En 1934, Scott affirma que l'unité canadienne se ferait moyennant une condition particulière qu'il défendit jusqu'à la fin de sa vie, y compris dans les années où il fut membre de la célèbre Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme: les Canadiens anglais devaient accepter trois choses, soit le caractère «bi-racial» de leur pays, le caractère bilingue du gouvernement fédéral et la reconnaissance des droits de la langue française dans l'ensemble du pays. «On doit rééduquer les Canadiens anglais pour les délivrer de leur intolérance et de leur complexe de supériorité.»

Pressentant la Révolution tranquille, il affirma: «Le capitalisme canadien doit être remplacé par la propriété collective [...], la nationalisation redonnera aux Canadiens français la propriété de leur ressources naturelles, par l'entremise de leur gouvernement et celui-ci sera ainsi en mesure d'être maître de sa propre destinée économique.»

Construire un nouveau Canada

Scott a toujours favorisé le développement d'un gouvernement fédéral fort. Ce gouvernement dernier, d'une part, protégerait le pays contre les crises sociales et économiques comme celles de 1929 et, d'autre part, résisterait à l'influence grandissante des États-Unis.

Son conservatisme constitutionnel l'a conduit à re-

mettre en question les projets de modification constitutionnelle des années 1960 et 1970. Aussi, il s'opposait fermement à l'idée de souveraineté du Québec. En cela, il était très proche de son ami et partenaire de canot (ils avaient fait ensemble un grand voyage sur la rivière Mackenzie), Pierre-Elliott Trudeau. Trudeau n'a-t-il pas déjà déclaré: «Tout ce que je sais, c'est Frank qui me l'a appris?»

En 1970, malgré sa réputation bien méritée de défenseur des droits et libertés (notamment contre la loi du cadenas de Maurice Duplessis), il appuya le recours à la Loi des mesures de guerre. Cette forte riposte aux enlèvements du FLQ était, croyait-il, la seule manière de maintenir la primauté du droit devant la violence.

La nouvelle Constitution de 1982, rejetée par le gouvernement du Québec, est empreinte de l'interprétation historique de Scott. Depuis longtemps, son utopisme libéral l'avait amené à réclamer une Charte des droits. Mais il déplora que celle de Trudeau comportât une clause dérogatoire.

Le constitutionnalisme, le socialisme et le modernisme de Scott découlent tous d'un mélange d'utopisme et d'historicisme qui constituèrent l'essence de sa pensée. Son optimisme pénétrant lui avait fait croire que, dans un nouveau Canada, la contradiction entre l'histoire et l'utopie serait résolue, que l'utopie pourrait l'emporter sur l'histoire. Mais l'histoire, comme toujours, s'est avéré un implacable personnage.

Texte traduit par Antoine Robitaille et Jean-Philippe Warren.



Frank Scott croyait qu'un Canada idéal pourrait être fondé sur une poésie nouvelle et moderne, ainsi que sur un principe collectiviste.

La descente aux enfers de Jean Charest

JEAN NOISEUX
Analyste en sondage

Le prochain scrutin risque d'être catastrophique pour Jean Charest et le parti libéral. En effet, «si la tendance se maintient», ce parti sera confiné à peu de chose près à ce qu'était celui du Parti Égalité en 1976, soit une quinzaine de circonscriptions de l'ouest de Montréal à forte concentration de Juifs anglophones. La pire débâcle de toute l'histoire du PLQ qui arriverait au troisième rang pour le nombre de députés, derrière l'ADQ de Mario Dumont.

Lorsque le Parti libéral du Québec a recruté Jean Charest comme chef de ce parti, celui-ci était le politicien le plus populaire au Québec après Lucien Bouchard. Comment expliquer que, à la moitié d'un premier mandat, son gouvernement soit devenu le plus impopulaire de tous les gouvernements du Québec selon la compilation faite par CROP depuis 35 ans?

Pourtant, le programme électoral que Jean Charest a proposé aux Québécois lors du scrutin de 2003 s'inspirait de la même philosophie conservatrice qui avait amené Lucien Bouchard à imposer «le déficit zéro» comme objectif prioritaire de son gouvernement. Jean Charest était donc en continuité avec le programme de Lucien Bouchard, celui-ci étant beaucoup plus en rupture avec la tradition social-démocrate du PQ que lui-même ne l'était avec la tradition libérale.

Bien sûr, les deux hommes n'ont pas la même stature de politicien et ne jouissent pas de la même popularité. Par exemple, Lucien Bouchard suscitait l'admiration et le respect des partisans libéraux ce qui est loin d'être le cas pour Jean Charest avec les péquistes. Mais cela ne suffit pas à expliquer une pareille dégringolade dans l'opinion publique.

Parallèlement à la baisse du PLQ dans les intentions de vote, l'option de la souveraineté gagne en popularité et dépasse maintenant la barre des 50%. En théorie, la popularité d'un gouvernement est plutôt associée à l'appréciation de son travail par la population, alors que le choix constitutionnel sera plus sensible à la conjoncture Québec-Ottawa.

Si l'appui à la souveraineté et l'intention de vote pour le parti Québécois sont des mouvements de l'opinion publique logiquement liés, cela n'explique pas la hausse récente de la popularité de la souveraineté: la popularité du gouvernement Charest est décroissante depuis près de 18 mois sans faire bouger significativement l'indicateur de l'option constitutionnelle. Alors, pourquoi maintenant? Le fonctionnement du système électoral détiend peut-être la clé de l'explication recherchée.

La fonction usuelle (fonction élective) du système électoral est, bien sûr, d'assurer le renouvellement du personnel des systèmes législatif (Assemblée nationale) et exécutif (Cabinet des ministres). Mais il a une fonction symbolique encore plus importante: celle de conférer au gouvernement et à son premier ministre la légitimité de gouverner, et surtout de rallier à la formation politique élue le segment de l'électorat qui a voté contre. C'est «la fonction d'intégration».

Il existe une troisième fonction dont on ne fait que très rarement mention: celle de protéger le système politique (fonction de diversion). En cas de rupture du lien de confiance entre le gouvernement et la population, c'est le personnel politique élu qui écope sans que le cadre constitutionnel soit nécessairement remis en question, garantissant ainsi la stabilité des régimes démocratiques à représentation indirecte.

En bon soldat du fédéralisme, Jean Charest a écopé jusqu'ici des conséquences de «l'étranglement fiscal» du Québec. Mais peut-être depuis ces deux dernières années a-t-il fait à son insu la démonstration que le fédéralisme canadien ne fonctionnait pas?

Les travaux sur le «déséquilibre fiscal» apportent une nouvelle interprétation aux compressions dans les services à la population: Québec ne dispose plus de la marge de manœuvre minimum pour gérer la province. Il devient de plus en plus clair, même pour les électeurs que la politique n'intéresse pas, que le système actuel craque de partout.

La dernière fois que l'option souveraineté a dépassé significativement la barre des 50% dans les sondages renvoie à la période qui a suivi l'échec de l'accord du lac Meech. Le rejet de cet accord par le Canada anglais avait, semble-t-il, convaincu un nombre important de fédéralistes modérés du Québec que «l'option Canada» menait à un cul-de-sac. Les conséquences visibles du «déséquilibre fiscal», pourront-elles déclencher un processus de conscientisation comparable à celui de Meech?

Mais un malheur ne vient pas tout seul. En confirmant les doutes de la population sur l'intégrité des politiciens fédéraux, la commission Gomery a ramené sous les feux des projecteurs la délicate question de la légitimité du pouvoir fédéral dirigé par un «gouvernement corrompu». Comme Meech, le scandale des commandes possède tous les ingrédients pour brouiller encore une fois les convictions de nombreux Québécois partisans de «l'option Canada» et créer une nouvelle période «d'interrogations constitutionnelles». Le moment ne pouvait plus mal tomber pour mettre en cause la confiance des Québécois envers le parti libéral fédéral, principal porte-parole de «l'option Canada» au Québec.

Comme semble l'indiquer cet examen sommaire de l'actualité, au moins trois facteurs liés à la conjoncture politique peuvent expliquer la progression de la souveraineté dans l'opinion publique. À l'époque de l'après Meech, la poussée «séparatiste» s'était stabilisée pour laisser finalement à cette option un bénéfice net de cinq points. Cette fois-ci, quel sera le gain final de la souveraineté? Les prochains sondages seront à surveiller de près, vraiment de très près!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédéric Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Gilles Paré (directeur); Manon Coriellme, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Mariève Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Melisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe, responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loïc Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Germain Haecq (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adiointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danièle Ross.

ACTUALITÉS

SHRINERS

SUITE DE LA PAGE 1

glace, se contentant de dire qu'il était là uniquement pour faire la promotion de la candidature de London.

M. Charest a de son côté clairement laissé entendre que le silence de M. McGuinty dans ce dossier pourrait envenimer les relations entre les deux voisins. «*Ça dépendra de la réponse que Dalton McGuinty donnera aujourd'hui. S'il appuie le contenu de la vidéo, ce sera une attaque contre l'intégrité du gouvernement du Québec*», a-t-il dit.

Devant les journalistes, M. McGuinty a en fait refusé de répondre à toute question relative à la vidéo tant controversée, qui pourrait faire la différence, dans un contexte où la lutte s'annonce serrée.

Le premier ministre ontarien n'a donc pas vanté les mérites du document, mais il ne s'en est pas dissocié non plus.

Alors qu'on lui demandait s'il considérait que le terrain choisi à Montréal était trop contaminé pour accueillir un hôpital, il n'a pas davantage voulu se prononcer. «*C'est le comité de direction des Shriners qui a choisi London. Je suis ici pour appuyer ce choix*», a répété M. McGuinty, ne voulant pas jeter de l'huile sur le feu.

Dans la vaste salle du centre des congrès de Baltimore, les Shriners avaient installé un genre de marché, vaste souk où les 15 000 délégués attendus pouvaient magasiner et s'informer, notamment aux stands des deux camps qui se disputent le futur hôpital.

Au stand du comité de promotion de la candidature de London, les délégués pouvaient regarder la fameuse vidéo, présentée en boucle. C'est d'ailleurs à cet endroit précis que le premier ministre McGuinty a choisi de se poster pendant quelques heures pour serrer les mains des passants et tenter de les convaincre de voter en faveur de London.

Terrain contaminé

La vidéo controversée a été produite par des Shriners de la région de London. La narratrice apparaît sous les traits d'un médecin qui affiche son inquiétude, en prétendant que l'emplacement choisi par Montréal pourrait mettre en danger la santé des enfants. On y dit que le terrain choisi est très contaminé et qu'il n'est pas certain qu'on pourra le décontaminer complètement.

«*La vidéo est une campagne mensongère*», a martelé M. Charest, conscient que, malgré leur fausseté (le site est déjà en bonne partie décontaminé), les arguments ont fait mouche dans l'esprit de nombreux délégués.

Le Québec n'a plus que quelques heures pour renverser la vapeur. Hier, le premier ministre Charest a multiplié les poignées de mains et les rencontres toute la journée, dans l'espoir qu'il n'était pas trop tard pour conserver à Montréal cet hôpital qui s'y est installé en 1925. Aujourd'hui, veille du vote, il fera de même. Il fait valoir aux délégués que l'hôpital des Shriners, un investissement de 100 millions de dollars, sera voisin du futur Centre universitaire de santé McGill (CUSM), un projet de 1,2 milliard. «*On ne fait pas ça à un endroit où il y aurait le moindre risque. Ce serait un non-sens*», a-t-il plaidé.

Par ailleurs, le CUSM a expédié une mise en demeure, vendredi dernier, aux personnes responsables de la production de la vidéo. On leur demande de retirer la vidéo et de s'excuser.

De son côté, le chef du comité de direction du Centre des sciences de la santé de London, Jeff Lowe, s'est dit fier du document. «*Il n'y a pas de calomnie, pas de mensonge dans cette vidéo-là. Ce sont juste les faits, les faits saillants*», selon lui, en se disant convaincu de l'emporter demain.

Les règles des Shriners prévoient qu'il faut les deux tiers des voix pour justifier un déménagement.

Presse canadienne

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Coup de grisou



REUTERS

UNE FEMME s'inquiète pour les siens après une explosion due au gaz survenue dans une mine de charbon du nord-ouest de la Chine qui a fait 19 morts, selon les médias chinois. Ces 19 mineurs faisaient partie d'un groupe de 34 personnes bloquées sous terre par l'explosion survenue samedi dans une mine du Shanxi. L'an dernier, plus de 6000 mineurs ont péri en Chine dans des explosions et des accidents. La Chine, dont l'économie est en pleine croissance, a d'importants besoins énergétiques qui sont satisfaits à 70 % par le charbon. Malgré une campagne lancée par le gouvernement pour renforcer la sécurité dans le secteur minier — il a promis d'y consacrer 50 milliards de yuans, ou six milliards \$US — les accidents dans les mines ont fait 10 % de morts en plus au cours des cinq premiers mois de 2005 qu'au cours de la même période en 2004, selon les médias officiels.

ÉQUITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

2003-04, qui met également en lumière les conditions moins avantageuses des professeurs d'universités québécoises par rapport à leurs collègues du Canada anglais. Si, en dehors du Québec, les salaires voguent allègrement au-dessus de la barre des 100 000 \$ pour un professeur titulaire, chez nous, près de la moitié des douze établissements cités dans l'étude n'atteignent pas cette limite.

Le Québec fait toutefois bonne figure au chapitre de l'équité salariale, même si la perfection n'est pas atteinte. Comparativement au secteur anglophone, où la différence salariale entre hommes et femmes atteint plus de 10 000 \$ et parfois jusqu'à 18 000 \$, les universités québécoises tendent à des salaires comparables en moyenne, avec des écarts oscillant autour de 5000 \$ entre hommes et femmes.

Dans cette ère où les filles sont de plus en plus nombreuses à fréquenter l'université, il existe toutefois encore de grandes disparités dans la place qu'elles occupent au sein des diverses strates du corps professoral, les salaires n'étant donc pas égaux d'un côté et de l'autre du genre humain. C'est toutefois au Canada anglais que l'injustice financière est la plus grande.

L'Université de Toronto, par exemple, verse en moyenne 112 000 \$ aux professeurs contre 94 000 \$ aux professeurs, pour une différence de près de 18 000 \$. La Dalhousie University, à Halifax, présente une différence presque semblable, de quelque 17 000 \$ entre les collègues masculins et leurs consœurs.

Précisons que ces écarts ne correspondent toutefois probablement pas au versement de salaires différents pour un même travail accompli, mais s'expliqueraient plutôt par la présence moins importante encore de femmes dans les postes les mieux rémunérés. L'analyse effectuée par Statistique Canada s'attarde au traitement des professeurs, mais ne contextualise pas les données présentées.

Au Québec, les écarts entre hommes et femmes oscillent presque tous entre 5000 et 7000 \$, mais, à l'Université de Montréal, 9000 \$ de différence subsistent entre les deux groupes, une marge suivie de près par l'Université du Québec à Chicoutimi (8500 \$) et par l'Université de Sherbrooke (8000 \$).

Dans une analyse effectuée au printemps dernier par deux chercheuses de Statistique Canada sur les femmes et l'enseignement universitaire, on apprendait que, malgré des «*percées importantes*» côté représentation au sein du corps professoral, les femmes continuaient d'être moins bien rémunérées que leurs collègues masculins.

Ainsi, en 2002-03, rapporte-t-on dans le numéro de février de *L'Emploi et le revenu en perspective*, le salaire médian des professeurs était inférieur de 13 000 \$ à celui des hommes, une portion de cet écart de fait s'expliquant par la présence moins forte des femmes aux rangs supérieurs de l'échelle professorale.

SUITE DE LA PAGE 1

Mark Dillon, sont devenus des références dans le milieu. Et pourtant, DJ Tiga passe le plus clair de son temps à l'étranger. En six ans, le monsieur aurait pris part à plus de 1000 événements dans une cinquantaine de villes et une vingtaine de pays.

De père en fils

Le métier de DJ est assez répandu dans la famille. Son frère, Thomas Van Party, l'accompagnera d'ailleurs à la soirée du 7 juillet en ouverture du Festival d'été de Québec. Quant au père, il a permis à Tiga de découvrir la techno avant tout le monde. En le suivant dans les grandes villes d'Europe durant les années 80, le jeune adolescent a pu se frotter à la scène underground étrangère.

À son retour à Montréal, il avait la tête pleine d'idées. «*J'ai tout simplement été inspiré par la musique et j'étais déçu par ce qui se passait à Montréal. C'était l'époque du disco, de la house music. J'avais 17 ans et je trouvais ça plat. Ce n'était pas pour moi, pas pour les jeunes*». Il deviendrait DJ, c'était écrit dans le ciel. Son prénom d'origine indonésienne évoque les chiffres, le rythme peut-être: «*C'est un numéro, je pense que ça veut dire trois, ou troisième*».

Dans la jeune trentaine, Tiga ne dissimule pas le peu d'enthousiasme que lui inspire aujourd'hui le genre. «*Je crois personnellement que la scène techno, c'est fini. C'est maintenant juste une musique parmi tant d'autres. Il y a un temps où ça m'a passionné. C'était assez spécifique, pointu. Maintenant, ça fait partie de la musique en gé-*

«*Lorsqu'on examine les salaires médians des hommes et des femmes de même rang professoral, l'écart diminue considérablement, passant de 6100 \$ au niveau de professeur titulaire (les femmes touchant 94 % du salaire des hommes en 2002-03) à 2600 \$ (96 % au niveau de professeur adjoint)*», note Deborah Sussman et Lahouaria Yssaad dans leur enquête.

Rappelons que cette délicate question de l'équité salariale a également fait surface avec le Programme de chaires de recherche du Canada. Au début de son fonctionnement, la mince participation féminine au programme (en 2002, 15 % à peine des chaires de recherche étaient octroyées aux femmes, notamment en raison de taux de participation familiaux) avait alimenté les tribunes.

Traitement annuel

Quatorze des dix-huit universités québécoises figurent dans la recension effectuée par Statistique Canada, qui rapporte le traitement annuel des enseignants, en y ajoutant, lorsqu'il y a lieu, «*tout traitement remis en fonction de tâches administratives dont l'individu a pu être responsable*».

L'Université de Toronto verserait le salaire moyen le plus élevé, avec 129 000 \$ de traitement annuel, et un maximum qui se situe autour de 138 900 \$ lorsque la paie est améliorée par des fonctions de direction supérieure. À contrario, c'est à la Trinity Western University, en Colombie-Britannique, que le salaire est le plus bas: la moyenne versée à un titulaire s'élève annuellement à 69 200 \$.

Au Québec, l'École des hautes études commerciales mène le bal salarial avec près de 116 000 \$ de salaire moyen pour un titulaire, suivi de McGill et ses 112 000 \$, Polytechnique (106 000 \$), Concordia (104 000 \$), l'Institut national de la recherche scientifique (101 400 \$), l'Université de Montréal (101 000 \$), l'École de technologie supérieure (100 000 \$) et l'Université du Québec à Montréal (100 000 \$).

Sous la barre des 100 000 \$ de traitement annuel pour cette catégorie de professeurs se retrouvent l'Université du Québec en Outaouais (99 000 \$), l'Université de Sherbrooke (97 700 \$), l'Université Laval (93 000 \$), l'Université du Québec à Chicoutimi (92 000 \$), l'Université du Québec à Trois-Rivières (90 000 \$), et l'Université du Québec à Rimouski (89 000 \$).

En 2004, alors qu'il voyait défiler les universités québécoises en commission parlementaire, l'ex-ministre de l'Éducation, Pierre Reid, s'était interrogé sur les disparités salariales entre les professeurs d'université des États-Unis, et «*même maintenant au Canada anglophone*», qui «*sans être celles des joueurs de hockey, que le public a acceptées, sont des disparités qui grandissent et qui ne sont pas bien acceptées*».

Le Devoir

DIPLOMATIE

SUITE DE LA PAGE 1

«*Là, ils vont un peu trop loin*», s'exclame Françoise Le Jeune. Ma participation s'arrête là. Même si la directrice du Centre d'études canadiennes de l'Université de Nantes avoue ne pas avoir d'hésitations à «*défendre le Canada*», elle dit avoir parfaitement «*compris la réaction de Jacques Petit*». «*Je ne veux pas que le Canada me dise cette année: "Vous allez faire telle politique" [...]. Nous sommes suffisamment grands pour savoir quelles sont nos opinions*».

Selon Ralph Jansen, il ne s'agissait pas d'imposer aux chercheurs des sujets de recherche. «*On respecte tout à fait leur autonomie*», a expliqué le conseiller en communications.

Cela n'empêche pas plusieurs chercheurs de s'interroger sur cette nouvelle politique. C'est la première fois que Nathalie Lemarchand, directrice du Centre multidisciplinaire d'études canadiennes de Valenciennes, entendait parler de diplomatie ouverte. Elle avoue ne pas mesurer quelles peuvent être les conséquences de cette nouvelle orientation. «*Je verrai comment les choses s'engagent et comment gérer ma liberté intellectuelle dans ce cadre*».

Selon André Magord, directeur de l'Institut d'études acadiennes et québécoises de Poitiers, «*ce changement de politique n'est pas une surprise, on le sentait venir depuis déjà un an*». M. Magord, qui n'a pas assisté à la rencontre du 16 juin, a souligné que l'évaluation des programmes subventionnés par l'ambassade canadienne est beaucoup plus serrée. Les chercheurs sont dorénavant priés de remplir des tableaux statistiques sur Internet, «*ce qui est souvent aléatoire*». Le chercheur y voit «*une plus grande emprise technocratique*» sur la recherche universitaire.

«*Il est absolument inconcevable qu'on fasse du nord des valets du gouvernement fédéral canadien, a-t-il dit. De toute façon, ça ne marcherait pas. On est en même temps conscients qu'on travaille dans une institution du gouvernement fédéral et que, si on était en opposition claire avec certains aspects, on ne serait pas là. [...] Est-ce qu'on peut être manipulés malgré nous? Je ne sais pas*».

Alain Faure, directeur du Centre d'études canadiennes de Grenoble, dit avoir lui aussi noté un discours plus «*offensif*» destiné à assurer le «*rayonnement du Canada*». Selon lui, le message de l'ambassade est le suivant: «*Le Canada est un modèle qui marche bien, et il faut que ça se sache*». Le chercheur n'a cependant pas relevé de cas d'ingérence politique dans la recherche universitaire.

«*Nous avons suffisamment d'indépendance d'esprit pour ne pas être gênés par ce rôle d'ambassadeur du Canada*», a expliqué Régis Marchiaro. Le directeur du Centre d'études canadiennes de Montpellier avoue cependant qu'il ne jouerait pas ce rôle pour un autre pays.

De bonne guerre

Vieille habituée des études canadiennes et québécoises, Yannick Resch juge que cette intervention de l'ambassade du Canada est «*de bonne guerre*». «*Ils nous donnent de l'argent, donc ils expliquent qu'ils sont d'autant plus heureux de soutenir les centres que ceux-ci se font le véhicule du Canada en France. Et nous nous entêtons à dire qu'il n'est pas question que les services de l'ambassade s'immiscent dans nos recherches*».

La directrice du Centre Saint-Laurent d'Aix-en-Provence, aussi présidente de l'Association internationale des études québécoises (AIEQ), reconnaît pourtant «*qu'à toujours dire que nous sommes des ambassadeurs du Canada, cela peut entraîner une confusion. C'est pourquoi Jacques Petit a tenu à rappeler l'indépendance des chercheurs*».

Tous les universitaires n'acceptent pas de parler aussi ouvertement. «*C'est très délicat*», a dit un chercheur qui souhaite taire son nom. *Notre situation est très particulière parce que nous sommes des Français qui aiment le Québec, mais en même temps nous travaillons avec le Canada fédéral. Il est donc très difficile de parler publiquement*».

Historien à l'Université Paris VIII, Jacques Portes a quitté l'AFEC parce que la plupart des centres qui la composent n'ont de centre que le nom, a-t-il dit. À l'exception de deux ou trois centres, les autres ne comptent généralement qu'un ou deux chercheurs. Jacques Portes voit dans cette nouvelle diplomatie ouverte «*une volonté d'orienter la recherche*», même s'il ne croit pas que cela donne des résultats.

«*Le gouvernement canadien a toujours eu des objectifs politiques. Même si ce n'est pas une politique très affirmée [...], ça reste quand même de la politique officielle. On en attend quelque chose. Ce n'est pas gratuit. [...] Ne serait-ce que de dire que le Canada a beaucoup de centres en France, cela pourrait prouver par exemple que le Québec est moins important et qu'il est oublié. Il y a forcément un intérêt politique*».

Correspondant du Devoir à Paris

DJ TIGA

ral. À l'entendre, on pourrait croire que l'underground est justement là où on le soupçonne le moins. «*Je suis beaucoup plus excité par la musique country, lance-t-il. Tout simplement parce que je ne connais pas ça*».

S'il s'en trouve encore des milliers pour danser jusqu'aux petites heures du matin à la Société des arts technologiques (SAT) ou ailleurs, la musique, elle, fait du surplace. «*Les gens de 18 ans qui achètent leurs premiers disques techno trouvent ça nouveau, mais non, ce n'est pas nouveau. La musique électronique, maintenant, ce n'est pas révolutionnaire*». Où est-elle donc, la révolution, dans la musique d'aujourd'hui? «*Je n'ai pas de réponse simple à ça. C'est probablement ce qui intéresse les jeunes de 12 ou 13 ans. Peut-être que les choses révolutionnaires sont liées aux jeux vidéo, aux films. Mais pour la musique, maintenant, ce qui est révolutionnaire, c'est juste la combinaison des styles*».

L'ère du «copier-coller»

Comme le démontre le dernier numéro du très branché magazine *Wired*, la musique underground loge aujourd'hui à l'enseigne du repiquage, des remix, du «copier-coller» des ordinateurs. Et c'est dans cette voie que DJ Tiga s'est engagé.

Au moment de notre entretien, il parachevait le travail sur son premier album solo. «*Je ne suis pas un musicien traditionnel, je ne sais pas lire et écrire de la musique. Je ne sais pas jouer du piano. Toutes mes idées viennent d'autres chansons, d'extraits, de rythmes. Je prends toutes les idées, je fais des samples, je les mets dans l'ordinateur, je fais des petits démos et, après, je fais des chansons à partir de ça*».

Comme d'autres, Tiga a pris ses distances de la techno ces dernières années pour s'intéresser plutôt à la musique électronique et réactualiser les vieux hits des années 1980, comme le remix de *Sunglasses at night* de Corey Hart, qui lui a valu un succès mondial en 2001. Avant d'aller au Festival d'été, Tiga devait animer des soirées à Francfort et à Berlin. En juillet, il visitera également Amsterdam, Lisbonne, Londres et la Mecque de la techno, Ibiza.

Celui qui se produisait au Nouvel An devant 30 000 personnes à Sydney dit aujourd'hui priser les petites salles plus chaleureuses. «*Je suis plus impressionné quand c'est intime. Lorsque j'étais plus jeune, les foules avaient plus d'impact sur moi. L'idéal, pour moi, c'est 300 ou 400 personnes. Et l'important, c'est que le son soit bon, que ce soit chaud, intime*».

Il vante les mérites des publics de plus petites villes. «*Quand on joue partout et souvent, on apprend que la ville n'a aucun rapport avec la qualité des soirées. C'est dans des villes comme New York que j'ai fait mes pires soirées. En même temps, dans les petites localités du nord de l'Italie ou de la Belgique, c'est toujours impressionnant. Souvent, les petites villes sont meilleures parce qu'elles ne sont pas gâtées, elles sont prêtes à faire la fête. À Londres, à New York ou ailleurs, les gens sont plus blasés*».

Collaboratrice du Devoir

■ À l'Impérial, dans le cadre du Festival d'été de Québec, le 7 juillet à 23h.